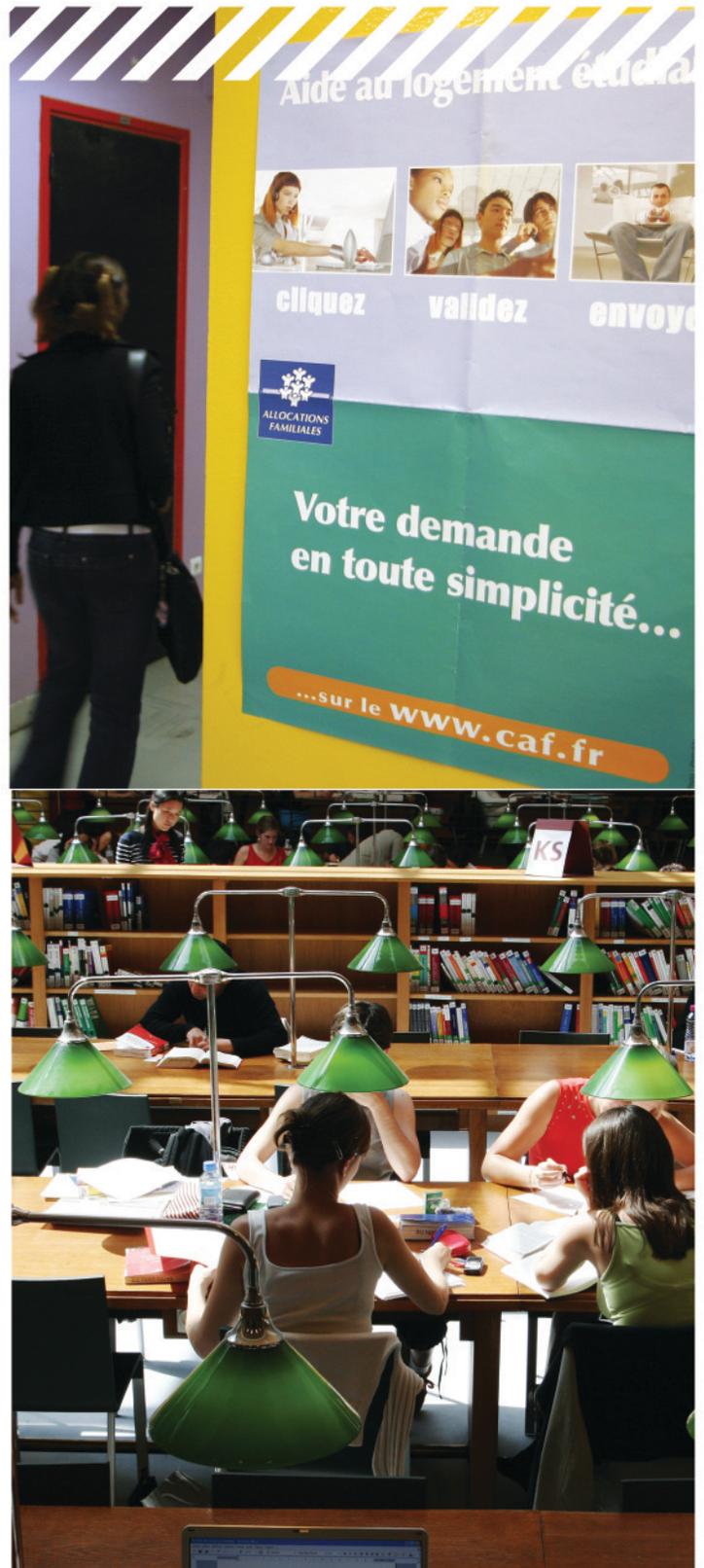
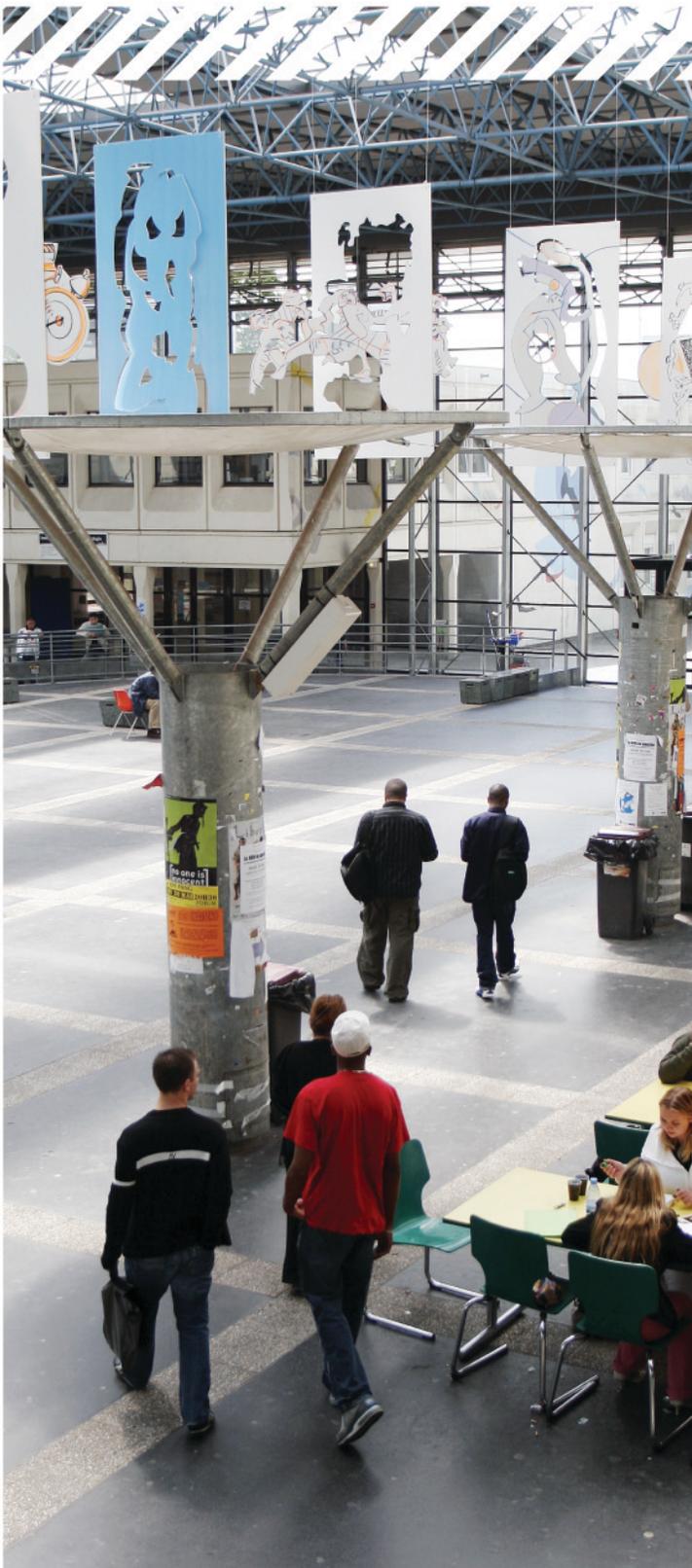


Septembre 2008

Les étudiants franciliens inscrits en université : origine sociale, cursus et modes de vie

Exploitation régionale des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante



LES ETUDIANTS FRANCILIENS INSCRITS EN UNIVERSITE : ORIGINE SOCIALE, CURSUS ET MODES DE VIE

**Exploitation régionale des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante
2003-2006**

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France
15, rue Falguière – 75740 PARIS Cédex 15 – Tél. : 01.77.49.77.49 – Télécopie : 01.77.49.76.02

Département Démographie habitat équipement et gestion locale
Directrice : Christine Corbillé

Etude réalisée par Corinne de Berny

SOMMAIRE

PRESENTATION	5
CHAPITRE 1 : LES CARACTERISTIQUES SOCIALES DES ETUDIANTS	9
– Plus d'un étudiant sur quatre en Île-de-France est âgé d'au moins 26 ans	9
– Près d'un étudiant sur cinq est de nationalité étrangère dans les universités parisiennes et de proche couronne	10
– 60 % des étudiants d'université ont un parent titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur	10
– De plus en plus de célibataires parmi les étudiants	11
– La majorité des étudiants exerce une activité rémunérée pendant l'année universitaire	11
– Un peu moins de la moitié des étudiants résident chez leurs parents	12
CHAPITRE 2 : LES CURSUS DES ETUDIANTS	15
– L'inscription prise en université : un choix "par défaut" pour un inscrit sur cinq	15
– Forte mobilité en cours d'études dans les universités d'Île-de-France	15
– Les pratiques de double inscription et l'exercice de stages	17
– Un étudiant sur cinq a déjà séjourné à l'étranger au cours de ses études supérieures	17
– L'information sur l'orientation et les débouchés fortement critiquée	18
– Un étudiant sur deux envisage de trouver un premier emploi en Île-de-France	19
CHAPITRE 3 : LA VIE ETUDIANTE, LES SERVICES RENDUS AUX ETUDIANTS	21
– Le logement : deux étudiants sur trois se déclarent satisfaits	21
– Les déplacements liés aux études : un usage de plus en plus répandu des transports collectifs, et des temps de trajet élevés	23
– Un recours limité aux services de restauration universitaire	24
– Les espaces de travail dans les universités sont assez peu utilisés	25
– Les bibliothèques universitaires : de meilleures conditions d'utilisation	26
– Des activités collectives peu développées dans les universités d'Île-de-France	27
CHAPITRE 4 : RESSOURCES ET DEPENSES DES ETUDIANTS	29
– Les aides de la collectivité : plus limitées en Île-de-France	29
– Des revenus professionnels élevés	30
– Les aides de la famille : davantage d'aides indirectes	30
– Les ressources financières des étudiants : plus importantes en Île-de-France, mais en baisse	32
– Des dépenses de logement élevées en Île-de-France	33
– Des dépenses de transport en hausse	33
– Les autres dépenses : alimentation, livres et fournitures, vêtements et sorties	33
CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE	37

Présentation

Depuis le début des années 1990, la connaissance des étudiants et de leur mode de vie a beaucoup progressé grâce à la réalisation d'une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français. Mise en œuvre tous les trois ans par l'Observatoire de la Vie Etudiante¹, cette enquête aborde tous les aspects de la vie étudiante : ressources et dépenses, concurrence entre le travail rétribué et les études, logement, autonomie par rapport à la famille, alimentation, santé, conditions d'études, techniques d'études, loisirs et pratiques culturelles, etc.

L'objectif de ce rapport a été de dresser un portrait synthétique de la vie universitaire dans la région d'Île-de-France à partir des résultats des enquêtes de 2003 et 2006. Le rappel des résultats des enquêtes de 1997 et 2000, qui avaient fait l'objet d'une exploitation similaire², permet de faire ressortir quelques évolutions décelables au cours de la période.

La présentation est organisée en quatre parties :

- les principales caractéristiques sociales des étudiants,
- quelques éclairages sur les cursus et les projets des étudiants,
- la vie étudiante au sein des établissements et en dehors,
- les budgets appréhendés dans l'enquête.

Des exploitations complémentaires, plus approfondies, sont réalisées sur la question du logement des étudiants, dans le cadre du « schéma régional du logement étudiant » en cours de préparation par la Région Île-de-France, et sur les étudiants boursiers dans le cadre du groupe de travail de la MIPES (Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Île-de-France) consacré aux « étudiants pauvres ». Elles font l'objet de publications sous la forme de notes rapides.

Méthodologie des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante

Champs de l'enquête

- Universités publiques et privées, en prenant en compte toutes leurs composantes (tous niveaux, ensemble des filières disciplinaires, IUT, autres écoles ou instituts rattachés, antennes et centres délocalisés),
- Sections de Techniciens Supérieurs (STS publiques),
- Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE publiques).

Deux extensions de l'enquête ont été réalisées auprès des élèves des écoles d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du ministère de la Culture et de la communication en 2004, et aux élèves des écoles d'ingénieurs en 2006.

Le champs des exploitations présentées dans le rapport est limité aux étudiants inscrits en université.

Echantillonnage et passation de l'enquête

L'échantillon est réalisé par extraction aléatoire d'environ 1/15ème des étudiants inscrits de l'année en cours. Les questionnaires sont adressés au mois de mars par voie postale afin de ne pas exclure les étudiants les moins assidus, notamment les étudiants salariés dispensés d'assiduité. Le taux de réponse à l'échelle nationale s'établit à environ 25 %.

4 830 questionnaires émanant d'étudiants inscrits dans une université d'Île-de-France ont pu être exploités dans le rapport au titre de l'enquête 2006.

Pondération

L'échantillon est redressé afin de corriger les variations usuelles de taux de réponse selon certaines caractéristiques. Cette opération est effectuée en référence aux données de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'Education nationale.

Les variables utilisées pour le redressement sont : l'âge, le sexe, la région de l'établissement, le type d'établissement, le cycle, le type d'études suivies (lettres, sciences, etc.) et le type de baccalauréat obtenu.

¹ L'Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE) a été créé en 1989 par le ministre de l'Education nationale. Il a pour mission de donner une information complète, détaillée et objective sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport avec le déroulement des études, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale. Les résultats des enquêtes de 1994, 1997, 2000, 2003 et 2006 ont fait l'objet d'une série de publications citées dans la bibliographie.

² De Berry C., Les étudiants franciliens inscrits en université : Origine sociale, cursus et modes de vie, Exploitation régionale des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante 1997/2000, lauréat, septembre 2004.

Principaux enseignements de l'enquête

Les indicateurs analysés dans ce rapport font ressortir plusieurs spécificités de la population et des modes de vie étudiants en Île-de-France. Ils permettent également de dégager quelques évolutions sur la période 1997-2006.

En ce qui concerne le profil social des étudiants, le constat est le même que celui établi à partir de l'enquête de 2000 : la population étudiante en région Île-de-France se caractérise par de fortes proportions d'étudiants assez âgés, d'étudiants de nationalité étrangère, et d'étudiants issus de familles favorisées. Cette combinaison d'indicateurs laisse entrevoir la forte hétérogénéité de cette population, en Île-de-France peut-être plus qu'ailleurs. Si les enfants de familles aisées restent sur-représentés, l'évolution en structure des professions et catégories socio-professionnelles des parents montre une baisse du groupe « cadres et professions intellectuelles supérieures » au profit du groupe « employés et ouvriers ». La proportion de boursiers sur critères sociaux semble également avoir augmenté plus vite que dans les autres régions. Certes, elle reste nettement plus faible en 2006 : 20 % des étudiants franciliens bénéficient d'une bourse sur critère social, pour 31 % des étudiants des autres régions. Mais le montant moyen des bourses allouées est un peu plus élevé en Île-de-France, donc la situation sociale des bénéficiaires est vraisemblablement plus défavorisée.

Depuis l'enquête de 1997, la part des étudiants en mobilité s'est accrue en Île-de-France. Parmi les inscrits en 2006, 60 % ont obtenu leur baccalauréat (ou diplôme équivalent) dans la région, contre 70 % en 1997. Au-delà du niveau bac+5, ils sont moins de 40 % à avoir suivi une scolarité secondaire dans la même région. La mobilité en cours d'études apparaît également élevée en Île-de-France : parmi les étudiants inscrits au moins en deuxième année d'études universitaires en 2006, 21 % étaient inscrits dans un autre établissement l'année précédent l'enquête. Le nombre important et la diversité des établissements en Île-de-France semblent favoriser cette mobilité.

Les étudiants franciliens projettent d'atteindre un niveau d'études de 5,7 années en moyenne après le baccalauréat, à peine plus que dans les autres régions. Depuis 1997, la part de ceux désirant atteindre ou dépasser le niveau master a fortement progressé de 61 % à 84 %. Les étudiants sont aussi un peu plus confiants dans leurs perspectives d'insertion professionnelle : 65 % pensent que leur formation leur permettra de trouver du travail « très facilement » ou « plutôt facilement », contre 57 % en 1997. L'opinion des étudiants est néanmoins assez fluctuante selon les années, la proportion de confiants ayant atteint 72 % en 2003.

Pour la première fois en 2006, les étudiants ont été interrogés sur leurs projets de mobilité géographique pendant les études et pour leur entrée dans la vie active. Les trois-quarts ont déclaré penser poursuivre leurs études

jusqu'à leur terme dans la même région, et un sur deux envisager d'y trouver leur premier emploi. Dans les deux cas, ces proportions sont plus élevées que dans les autres régions.

Les questions d'appréciation posées aux étudiants permettent d'identifier un certain nombre d'attentes concernant les services rendus dans les établissements. Elles portent surtout sur l'information concernant l'orientation et les débouchés (55 % de mécontents), mais aussi sur les équipements et activités culturels et sportifs, la disponibilité des personnels administratifs, l'information sur la vie de l'établissement, le calendrier, l'aménagement de l'emploi du temps et les équipements pédagogiques.

Les étudiants d'université sont moins autonomes en Île-de-France que dans les autres régions sur le plan du logement car beaucoup habitent encore le domicile de leur(s) parent(s) : 48 % en 2006. Pour une partie d'entre eux, cette cohabitation peut être considérée comme « forcée » dans la mesure où le temps de transport vers le lieu d'études excède une heure. 12 % des étudiants étaient dans cette situation en 2006. Cependant, on constate aussi que les étudiants logés au domicile familial sont les plus satisfaits de leurs conditions de logement, plus que ne le sont les étudiants habitant un logement ordinaire indépendant et surtout plus que les occupants des résidences universitaires publiques et privées. Le taux de satisfaction des étudiants apparaît en baisse au cours de la période 1997-2006 ; et les étudiants sont plus nombreux à évoquer des difficultés d'accès à un logement autonome.

L'usage des transports en commun pour se rendre sur le lieu d'études est beaucoup plus fréquent en Île-de-France que dans les autres régions : 84 % contre 47 % en 2006. Il a même progressé depuis 1997. Mais la durée des trajets y est aussi plus longue : 48 minutes en moyenne en Île-de-France, contre 27 minutes dans les autres régions. On note cependant que le taux de satisfaction vis-à-vis du logement est moins dépendant des temps de trajet vers le lieu d'études que du type de logement.

Les étudiants franciliens sont 61 % à exercer une activité rémunérée durant l'année universitaire en 2006, plus que dans les autres régions. Un sur trois travaille au moins à mi-temps, au moins 6 mois par an, une proportion très supérieure à celle observée dans les autres régions et en progression depuis 1997.

L'importance de l'activité professionnelle des étudiants pourrait expliquer leur faible implication dans leur université. Comme dans les autres régions, ils travaillent peu sur place. Ils participent encore moins aux activités sportives, artistiques ou culturelles, syndicales ou politiques au sein de leur établissement, et fréquentent rarement les restaurants et cafétérias universitaires.

Les ressources financières dont disposent les étudiants franciliens sont plus élevées que dans les autres régions, grâce aux revenus qu'ils tirent de leur activité professionnelle, soit plus de 600 euros en moyenne pour les

étudiants qui travaillent. En revanche, les aides de la collectivité sont plus limitées, même si la part des boursiers sur critères sociaux et des allocataires de l'aide au logement a augmenté depuis 1997. L'aide financière directe des parents est aussi plus faible qu'ailleurs, et en baisse. Les charges financières déclarées par les étudiants sont plus élevées en Île-de-France, en particulier celles liées au logement. Les dépenses de loyer sont supérieures de près de 30 % à celles observées en province et se sont accrues de 30 % en six ans en euros courants. Elles constituent en moyenne le premier poste de dépense des étudiants en 2006. Les dépenses de transport ont connu une hausse comparable et sont aussi plus importantes dans la région. Enfin, les franciliens consacrent un budget plus élevé à leur alimentation.

Chapitre 1 : les caractéristiques sociales des étudiants

De nombreux indicateurs décrivent la situation sociale des étudiants dans les enquêtes de l'OVE. Parmi eux, l'âge, la nationalité, l'origine sociale, la situation familiale, l'activité professionnelle et le mode de logement sont analysés ci-après³.

Plus d'un étudiant sur quatre en Île-de-France est âgé d'au moins 26 ans

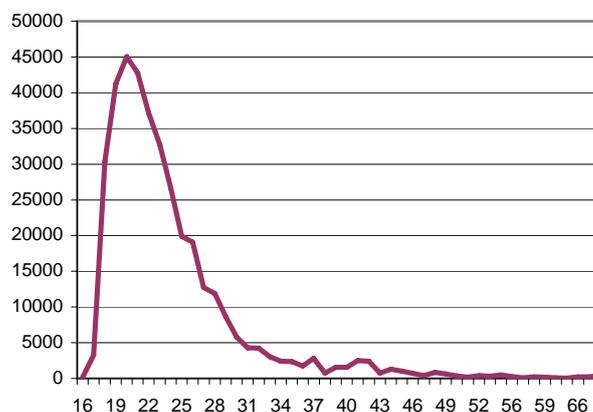
1- L'âge des étudiants en Île-de-France

Âge des étudiants en %	Île-de-France 1997	Île-de-France 2000	Île-de-France 2003	Île-de-France 2006	Autres régions 2006*
- de 20 ans	20	23	20	20	28
20 à 22 ans	34	35	25	33	38
23 à 25 ans	21	19	34	21	17
26 ans et +	25	23	21	26	17
ensemble	100	100	100	100	100
Age moyen (ans)	23,8	23,6	24,0	23,9	22,7

* Hors DOM-TOM

L'âge moyen des étudiants inscrits dans une université d'Île-de-France s'établit à 24 ans en 2006 ; il est stable depuis 1997. L'écart avec les autres régions françaises reste significatif : 1 an en moyenne, du fait d'une proportion beaucoup plus élevée d'étudiants âgés d'au moins 26 ans. Les étudiants d'université sont en effet plus nombreux à poursuivre des études en 3^{ème} cycle en Île-de-France. Ces étudiants représentaient 22 % des effectifs totaux dans la région durant l'année 2005-2006⁴, pour une moyenne française de 18 %⁵. A niveau d'études équivalent, l'âge moyen des étudiants est proche de celui des autres régions. Mais la dispersion des âges est forte parmi les étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France. En 1^{ère} année, 5 années séparent les 10 % les plus jeunes des 10 % les plus âgés. Au niveau bac+5, ce même écart atteint 13 années.

Répartition des inscrits en université par âge en Île-de-France en 2006



Source : OVE

On observe que les étudiants inscrits dans une université francilienne ont un retard un peu plus accentué à l'obtention du baccalauréat : 41 % contre 35 % en moyenne dans les autres régions. Ils sont aussi plus nombreux à avoir retardé leur inscription dans l'enseignement supérieur ou interrompu leurs études. En Île-de-France, 27 % des étudiants se sont déclarés dans cette situation en 2006, pour une moyenne de 20 % dans les autres régions. Les motifs les plus fréquemment évoqués sont l'exercice d'une activité ou autres raisons économiques (14 % de l'ensemble des étudiants), les séjours à l'étrangers (environ 6 %), le service national, une grossesse ou autres raisons familiales, des problèmes de santé.

Au sein de l'Île-de-France, les universités récentes de grande couronne accueillent des étudiants plus jeunes en moyenne (22 ans) que dans le reste de la couronne et à Paris (24 ans). Mais l'écart s'est resserré depuis l'enquête 2000. La part des inscrits en 3^{ème} cycle reste un peu moins élevée dans ces universités⁶. Les étudiants inscrits en grande couronne sont en outre moins nombreux à avoir retardé ou interrompu leurs études : 21 % en grande couronne, contre 26 % à Paris et 32 % dans les universités plus anciennes de la proche couronne.

³ L'âge, la nationalité, l'activité professionnelle et certaines caractéristiques des parents peuvent être étudiés sur la base de sources plus exhaustives administrées par le ministère de l'Éducation nationale. Toutefois la fiabilité des résultats est considérée comme faible pour les indicateurs relatifs à l'activité professionnelle et aux caractéristiques des parents. Quant aux indicateurs d'âge et de nationalité, ils sont publiés sous une forme trop agrégée pour permettre une approche fine de la situation en Île-de-France.

⁴ Atlas régional : les effectifs d'étudiants, Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, édition 2006.

⁵ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, édition 2007.

⁶ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, op.cit.

Près d'un étudiant sur cinq est de nationalité étrangère dans les universités parisiennes et de proche couronne

L'enquête sur les conditions de vie des étudiants établit à 18 % la part des inscrits de nationalité étrangère dans les universités franciliennes, et à 10 % sur le reste du territoire français⁷.

Leur poids dans les effectifs s'accroît à partir du niveau bac+4 ; cependant, l'attractivité de la région est sensible à chaque étape des cursus. D'un peu plus de 10 % aux niveaux bac+1 et bac+2, la proportion d'étudiants de nationalité étrangère passe à 21 % au niveau bac+5, et à 40 % au-delà.

Les différentes familles disciplinaires apparaissent plus ou moins attractives et/ou sélectives auprès de ces étudiants. La part des étrangers est plus forte dans les spécialités des Lettres et sciences humaines et sociales (22 %), en Droit et économie et en Sciences (17 %). Les disciplines de santé comptent 11 % d'étudiants étrangers.

Au sein de la région, la part des étudiants de nationalité étrangère est plus importante dans les universités de Paris et de la petite couronne que dans les universités nouvelles.

60 % des étudiants d'université ont un parent titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur

Les étudiants inscrits dans les universités franciliennes ont un profil social plus favorisé que la moyenne des ménages : la poursuite d'études supérieures est plus fréquente lorsque les parents ont eux-mêmes obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur et/ou lorsqu'ils occupent un emploi de cadre, profession libérale ou profession intellectuelle. Ainsi,

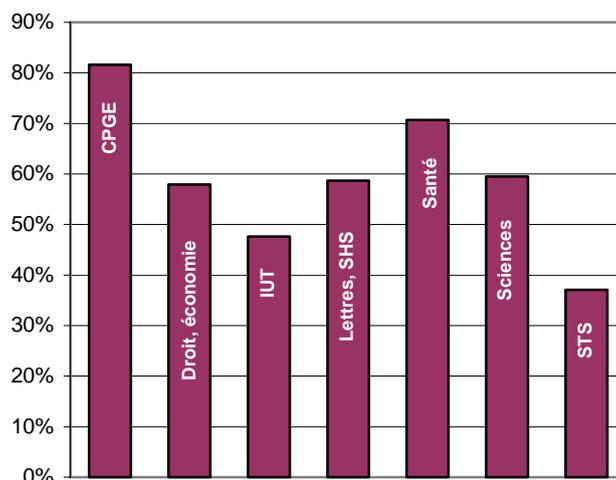
- 60 % des étudiants d'université ont au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur. Au recensement de 1999, 24,5 % des franciliens âgés de plus de 15 ans ont déclaré avoir obtenu un diplôme de ce niveau,
- 44 % des étudiants d'université ont au moins un parent exerçant ou ayant exercé une profession de cadre ou une profession intellectuelle. Toujours au recensement de 1999, cette proportion s'établissait à 18 % des ménages franciliens.

Par comparaison avec les autres régions, ce profil demeure globalement plus favorisé. Ces écarts reflètent ceux observés pour l'ensemble de la population.

Cependant, le profil social des étudiants d'université semble s'être un peu diversifié depuis 1997. La part des enfants de cadres et professions intellectuelles s'est légèrement réduite au profit des enfants d'employés et d'ouvriers.

De plus, les proportions moyennes des différents groupes sociaux restent relativement stables en 2006 selon le niveau d'études atteint dans l'enseignement supérieur. L'origine sociale n'apparaît pas aussi discriminante qu'en 2000 pour l'accès aux différentes étapes des cursus jusqu'au niveau bac+5. Ce n'est qu'à partir du niveau bac+6 et plus que le profil des inscrits se modifie sensiblement dans le sens d'une plus forte sélectivité sociale. A ce niveau d'études, en effet, la part des parents titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur s'élève à 69 %, et celle des parents cadres ou professions intellectuelles à 53 %.

Proportion d'étudiants dont un parent est diplômé de l'enseignement supérieur en Ile-de-France en 2006



Source : OVE

filières d'études

Comme en 2000, les disciplines de la santé accueillent des étudiants plus favorisés que les autres domaines d'études. A l'inverse, les Instituts universitaires de technologie, qui proposent un débouché professionnel dès le niveau licence, accueillent des étudiants moins favorisés que la moyenne.

Au regard du diplôme des parents, de leur profession, et du revenu, les étudiants inscrits dans une université parisienne apparaissent également plus favorisés que ceux inscrits en périphérie.

⁷ Le Ministère de l'Education nationale évaluait à 17 % en 2005 la proportion d'étrangers dans l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur des trois académies franciliennes, pour une moyenne nationale de 12 %. Ministère de l'Education nationale, Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : une croissance soutenue par les Asiatiques, Note d'information n°07.02, janvier 2007.

2- Les caractéristiques des parents des étudiants

Caractéristiques des parents des étudiants en %	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
Niveau d'études (1):					
pré-bac	32	30	28	27	31
bac	16	15	14	13	18
post-bac	52	55	58	60	51
Profession (2) :					
cadre, prof.intel.	49	45	49	44	32
prof.intermédiaire	23	23	19	25	31
employé, ouvrier	17	24	26	24	30
autre	4	1	3	2	1
sans activité	6	7	5	5	6
Revenus en tranches(3) :					
Des parents					
moins de 10 000 F	19	13			
10 à 20 000 F	33	32			
20 000 F et plus	50	51			
Du parent avec les revenus les + élevés					
moins de 1 500 €			41	44	49
1 501 à 3 000 €			32	33	36
3 001 € et +			27	23	15
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

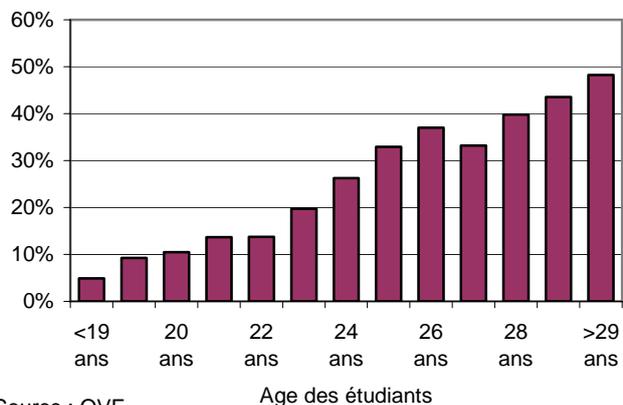
** Hors non réponses

(1) Niveau d'études le plus élevé des deux parents.

(2) Lecture de la variable : au moins un cadre ou profession intellectuelle supérieure parmi les parents, ou à défaut, au moins une profession intermédiaire, ou à défaut, au moins un employé ou ouvrier, ou à défaut, autre profession (agriculteur, commerçant, chef d'entreprise).

(3) Avec le passage à l'euro, les données concernant le revenu des parents ne sont pas strictement comparables avant et après l'enquête 2000. De plus, les enquêtes de 1997 et 2000 estiment un revenu moyen des deux parents, tandis que les enquêtes de 2003 et 2006 permettent de connaître le revenu le plus élevé des deux parents. Les revenus apparaissent donc sensiblement plus faibles à partir de l'enquête 2003, un seul revenu étant pris en compte.

Proportion d'étudiants d'université vivant en couple en Ile-de-France en 2006



Source : OVE

De plus en plus de célibataires parmi les étudiants

3- La situation familiale des étudiants

Situation familiale, en %	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
Célibataire	74	72	72	77	77
Vie en couple	25	27	27	22	22
Divorcé, veuf	1	1	1	1	1
Avec enfant(s)	9	9	8	7	6
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

**Hors non réponses

Parmi les étudiants d'université inscrits en Île-de-France, 22 % vivaient en couple en 2006. Cette proportion est en baisse par rapport aux précédentes enquêtes : les étudiants célibataires sont plus nombreux, alors que l'âge moyen évolue peu. La part des étudiants ayant au moins un enfant à charge, 7 % en 2006, est également en baisse.

Par comparaison avec les autres régions, les étudiants franciliens sont aussi souvent célibataires en 2006, alors qu'ils sont un peu plus âgés. Lors des précédentes enquêtes, ils étaient plus nombreux à vivre en couple.

La majorité des étudiants exerce une activité rémunérée pendant l'année universitaire

En Île-de-France, les étudiants d'université sont plus nombreux que dans les autres régions à exercer une activité rémunérée durant l'année scolaire. En 2006, ils sont 61 % à se déclarer dans cette situation, contre 44 % dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 50 % dans la région Rhône-Alpes. Cette proportion semble s'être stabilisée depuis 2000, après une forte augmentation. Dans les autres régions, la part des étudiants actifs durant l'année universitaire semble s'être un peu réduite.

La proportion d'étudiants franciliens déclarant une activité durant les dernières vacances d'été s'établit à 61 %, un peu moins que dans les autres régions. Au total, 43 % des étudiants franciliens ont déclaré travailler durant l'année universitaire et durant l'été précédent, 19 % uniquement pendant l'été, et 20 % n'ont déclaré aucune activité à ces deux périodes.

4- L'exercice d'activités rémunérées

L'exercice d'activités rémunérées, en %	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
Durant les dernières vacances d'été	35	60	61	61	67
Durant l'année universitaire :					
-ensemble	56	63	60	61	44
-dont activité intégrée aux études (1)	12	15	15	17	14
-dont à temps plein	14	15	14	13	8
-dt au – à mi-temps	13	14	16	20	10
-dt régulièrement	14	20	18	18	13
-dt occasionnellement	15	13	12	11	12
Ensemble**	100	100	100	100	100

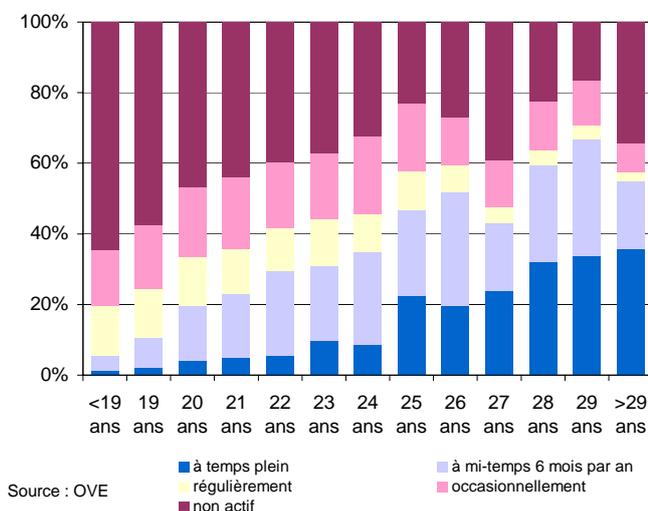
* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses

(1) Interne ou externe dans les hôpitaux, allocataire d'enseignement et de recherche, professeur stagiaire ou élève professeur, vacataire universitaire ou stagiaire étudiant...

La proportion d'étudiants actifs s'accroît avec l'âge et le niveau d'études : de 44 % au niveau bac+1, elle passe à 65 % au niveau bac+3, et 70 % au niveau bac+5. Mais elle reste élevée en début de cursus ; et l'écart entre les étudiants inscrits en Île-de-France et ceux des autres régions métropolitaines se vérifie quel que soit le niveau d'études considéré. Ainsi, en région Rhône-Alpes, la proportion d'étudiants actifs s'établit à 31 % au niveau bac+1, 53 % au niveau bac+3 et 64 % au niveau bac+5. Le coût élevé de la vie en Île-de-France pourrait expliquer ce taux d'activité plus important. La taille du marché de l'emploi fournit aussi aux étudiants des opportunités peut-être plus nombreuses d'exercer une activité.

L'activité professionnelle des étudiants d'université franciliens durant l'année universitaire 2005-2006



L'effet de l'âge explique en revanche les différences internes à l'Île-de-France entre les étudiants inscrits dans les universités nouvelles de grande couronne (56 % d'actifs pendant l'année) et les autres (64 % en petite couronne et 61 % à Paris).

Les étudiants en Lettres et sciences humaines et sociales travaillent plus que les autres (68 %) : ils sont un peu plus âgés que dans les autres filières (à l'exception de la santé), et ont des horaires de cours moins chargés.

En 2006, un étudiant francilien sur trois travaillait au moins à mi-temps, au moins 6 mois par an, et 13 % à temps plein. Ces proportions sont toujours plus élevées que dans les autres régions.

17 % exerçaient une activité intégrée à leurs études (interne ou externe dans les hôpitaux, allocataire d'enseignement et de recherche, professeur stagiaire ou élève professeur, vacataire universitaire ou stagiaire étudiant...).

Un peu moins de la moitié des étudiants résident chez leurs parents

En 2006, la moitié des étudiants inscrits dans une université d'Île-de-France résident chez un membre de la famille, principalement au domicile des parents (48 %) ; 7 % sont logés dans une structure collective, résidence du CROUS ou privée ou encore foyer ; 38 % bénéficient d'un logement indépendant loué ou sous-loué.

Depuis 1997, l'âge moyen des étudiants a peu évolué mais ils sont un peu moins nombreux à résider chez leurs parents. La forte augmentation du nombre d'étudiants étrangers durant cette période pourrait expliquer une partie de cette évolution. La part des étudiants logés dans une structure collective s'est accrue de 2 points sur les 9 années observées.

Par comparaison avec les autres régions françaises, les étudiants inscrits dans une université francilienne sont beaucoup plus souvent domiciliés chez leurs parents, malgré un âge plus avancé en moyenne. Inversement, ils sont moins nombreux à occuper un logement ordinaire indépendant (c'est le cas de 49 % des étudiants d'université de la région Rhône-Alpes), et surtout beaucoup moins nombreux à bénéficier d'un logement en résidence collective. Cette dernière formule concerne en 2006 14 % des étudiants en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 18 % en Rhône-Alpes, et 17 % dans les autres régions de métropole mais seulement 7 % en Île-de-France.

5- Le logement occupé

Logement occupé en %	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
-Domicile du (des) parents	52	51	45	48	29
-Logement d'un autre membre de la famille	4	3	5	4	1
Sous-total Famille	56	54	50	52	30
-Collectif (résidence, foyer, internat)	5	6	7	7	16
-Location seul(e)	12	12	15	14	24
-Location en couple	13	11	11	11	13
-Co-location	3	3	4	4	8
-Sous-location	1	1	1	2	1
-Propriétaire	5	5	4	4	3
-Logement mis à disposition par famille	4	4	4	3	3
Sous-total Indépendant	38	36	39	38	52
-Autres	1	4	4	3	2
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Y compris non réponses

Ces contrastes prononcés découlent du caractère particulier de l'Île-de-France. La présence de nombreux établissements et leur concentration relative en zone dense permet de retarder l'accès à un logement indépendant. Ainsi, 43 % des étudiants inscrits dans une université francilienne ont estimé à moins de 30 km la distance séparant le domicile parental du lieu de leurs études, contre 29 % seulement des inscrits en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Rhône-Alpes.

A cette distance, le taux de cohabitation des étudiants franciliens diffère très peu de celui des provinciaux⁸. Mais lorsque la distance est plus importante, les provinciaux sont proportionnellement plus nombreux que les Franciliens à avoir quitté le domicile parental.

D'autre part, l'accès à un logement indépendant est plus difficile en Île-de-France du fait notamment de la rareté des résidences collectives dédiées aux étudiants et du coût élevé des locations privées⁹. Parmi les étudiants franciliens logés de façon indépendante, un sur deux déclare avoir trouvé son logement « difficilement » ou « très difficilement » (48 % des étudiants habitant un logement ordinaire et 61 % des étudiants habitant une résidence universitaire). Ces proportions sont en augmentation très sensible depuis l'enquête 2000 (respectivement 34 % et 28 % en Île-de-France). Dans les autres régions, la perception par les étudiants des conditions d'accès à un logement indépendant a également évolué dans un sens négatif ces dernières années. Mais les difficultés y semblent moins durement ressenties, en particulier en ce qui concerne les résidences collectives. Ceux qui y sont logés sont beaucoup

moins nombreux à évoquer des difficultés : 33 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 27 % en Rhône-Alpes. Le fait de conserver le logement pendant les vacances d'été, et donc d'en assumer la charge financière au-delà des périodes de cours, est également significatif des difficultés d'accès à un logement autonome. Les trois quart des étudiants franciliens conserveront leur logement durant les vacances d'été suivantes (79 % en logement ordinaire et 61 % en résidence collective). Dans les autres régions, cette proportion est plus faible en particulier en résidence collective : un tiers à 40 % seulement des résidents déclarent conserver leur logement durant l'été.

Les caractéristiques propres au territoire francilien concernant la répartition des universités, l'offre de logements et la desserte par les transports collectifs et individuels rendent difficile l'interprétation des écarts que l'on observe avec les autres régions. On verra plus loin que la cohabitation, plus répandue parmi les étudiants franciliens, est plus ou moins subie¹⁰. Toutefois l'étrécissement de l'offre de résidences collectives pour étudiants apparaît bien comme une source de difficultés importantes pour les étudiants franciliens.

6-Principales caractéristiques sociales des étudiants selon l'université d'inscription en Ile-de-France

Caractéristiques sociales des étudiants en 2006	Ile-de-France	Paris	Petite couronne	Villes nouvelles
Age moyen	23,9	24,1	24,5	22,2
Caractéristiques des parents(1), en % :				
-Titulaire d'un diplôme post-bac	60	66	52	56
-Cadre, prof.intellectuelle	44	51	37	38
-Revenus mensuels >3000 €	23	29	16	20
Situation familiale, en % :				
-Célibataire	77	75	75	85
-Vie en couple	22	24	23	15
-Avec enfant(s)	7	6	9	3
Activité(s) rémunérée(s), en %				
-Durant les dernières vacances d'été	61	58	64	63
-Durant l'année universitaire :				
-ensemble	61	61	64	56
-dt au moins à mi-temps, au moins 6 mois par an	33	31	34	26
Logement occupé, en %				
-Chez la famille	52	45	54	64
-En résidence collective	7	5	7	12
-En logement indépendant	38	46	36	22
Nombre d'enquêtes exploitables	4 830	2 199	1 719	912

(1) Au moins un parent titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, au moins un parent cadre ou profession intellectuelle supérieure, au moins un parent dont le revenu mensuel dépasse 3000 €.

⁸ Cependant, le temps de transport en direction du lieu d'étude varie de façon importante pour une distance équivalente selon les régions. Cf. chapitre sur les transports.

⁹ Voir le chapitre consacré aux dépenses et ressources des étudiants.

¹⁰ Voir le chapitre consacré à la vie étudiante.

Chapitre 2 : les cursus des étudiants

L'enquête de l'OVE apporte de multiples informations sur les cursus scolaires et universitaires des étudiants interrogés. Elle permet notamment de reconstituer leur parcours sur 5 années consécutives, de décrire certaines caractéristiques des cursus, d'évaluer leur assiduité et leur investissement dans le travail personnel, et enfin de recueillir l'appréciation des étudiants sur la qualité de leurs études.

On s'attachera ici essentiellement à rendre compte des conditions d'entrée des étudiants à l'université, de leur mobilité entre les différents établissements, des séjours à l'étranger et des périodes de stage effectuées dans le cadre de leurs études, et enfin des opinions qu'ils expriment sur leur accueil en université.

L'inscription prise en université : un choix « par défaut » pour un inscrit sur cinq

Lors de sa première inscription dans l'enseignement supérieur en France, un étudiant francilien en université sur cinq a d'abord « cherché à entrer, sans y parvenir », dans une filière sélective : sections de techniciens supérieurs (2 %), classes préparatoires (5 %), IUT (6 %), IEP (2 %), ou « autre formation sur concours, entretien, dossier » (11 %). Ces proportions sont comparables à celles observées dans les autres régions ; elles sont restées stables au cours des neuf dernières années.

7- Les choix d'inscription

	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
Inscription « ratée » en % :					
-en STS	2,2	2,5	1,7	1,9	1,4
-en CPGE	6,3	6,1	5,9	4,6	4,4
-en IUT	5,6	5,0	6,0	5,6	6,3
-en IEP	2,0	1,6	1,5	2,0	1,6
-dans une autre formation sélective	10,8	10,5	11,9	10,7	9,6
-dans un autre établissement	16,1	14,9	16,4	17,7	11,1
-dans une autre discipline	12,0	9,5	10,5	11,1	8,3
Au moins une filière sélective refusée (1)	22,7	21,5	22,7	20,9	19,8
Au moins une orientation refusée (2)	34,2	32,6	34,7	34,7	27,5
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

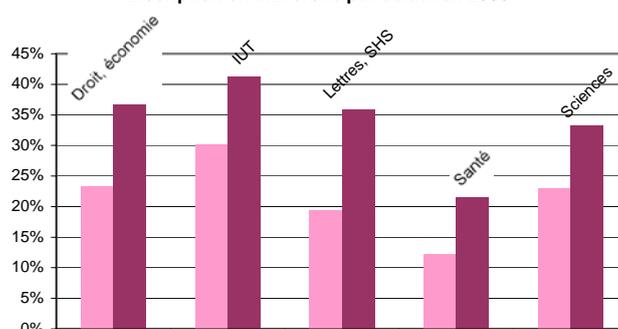
** Y compris non réponses

(1) Proportion d'étudiants qui, lors de leur première inscription, ont cherché à entrer sans y parvenir dans au moins une filière sélective (STS, CPGE, IUT, IEP ou autre).

(2) Proportion d'étudiants qui, lors de leur première inscription, ont cherché à entrer sans y parvenir dans une filière sélective, un autre établissement ou une autre discipline.

Environ 18 % des étudiants n'ont pas pu s'inscrire dans l'établissement de leur choix (contre 10 à 12 % dans les autres régions), et 11 % dans la discipline de leur choix (contre un peu plus de 8 % dans les autres régions). Au total, l'enquête estime à plus du tiers la proportion d'étudiants d'université dont la filière, l'établissement ou la discipline d'inscription ne correspond pas à leur choix initial. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans les autres régions (autour de 27 %). La concentration d'établissements en zone dense, si elle offre davantage de choix aux jeunes Franciliens, ne permet pas à tous de satisfaire leurs premiers vœux.

Proportion d'étudiants franciliens ayant pris une inscription en université par défaut en 2006



■ Inscriptions ratées en filières sélectives ■ Ensemble inscriptions ratées

Source : OVE

En proportion, les étudiants les plus nombreux à n'avoir pas pu réaliser leur projet initial d'inscription sont ceux inscrits en IUT au moment de l'enquête : ceux-là ont donc bien intégré une filière sélective, mais pas dans l'établissement ou la discipline qu'ils souhaitaient à l'origine.

Les étudiants inscrits en droit et économie sont aussi un peu plus nombreux que la moyenne à déclarer avoir cherché à entrer, sans y parvenir, dans une autre formation.

Forte mobilité en cours d'études dans les universités d'Île-de-France

Les informations apportées par les étudiants sur le lieu d'obtention du baccalauréat et sur leur établissement d'inscription l'année précédant celle de l'enquête permettent de mesurer leur mobilité au sein de l'offre existante. Deux types d'analyses peuvent être menées : sur le département d'obtention du baccalauréat d'une part, et sur l'établissement fréquenté l'année précédente pour les inscrits à partir de la 2^{ème} année d'études

universitaires d'autre part, les inscrits en 1^{ère} année étant pour la plupart d'anciens élèves de lycée.

Dans les universités franciliennes, 60 % des inscrits ont obtenu leur baccalauréat ou un diplôme équivalent en Île-de-France ; 18 % ailleurs en France, et 21 % dans un pays étranger.

C'est dans les IUT et dans les disciplines de la santé que la part des bacheliers franciliens est la plus élevée : 75 % et 69 % respectivement, et dans les lettres et sciences humaines et sociales qu'elle est la plus réduite : 55 %.

La part des bacheliers franciliens dans les effectifs universitaires diminue avec le niveau d'études, de 74 % au niveau bac+1 à 63 % au niveau bac+3, 46 % au niveau bac+5 et 35 % au-delà.

Au contraire, les élèves n'ayant pas effectué leurs études secondaires dans la région augmente. Au-delà du niveau bac+5, les étudiants des autres régions représentent 22 % des inscrits, et les étudiants venus de l'étranger 42 %, une proportion supérieure à celle des bacheliers franciliens.

Depuis 1997, la part des étudiants ayant achevé leurs études secondaires en Île-de-France s'est réduite dans les universités de la région. L'académie de Paris accueille la plus forte proportion d'étudiants venus d'autres territoires : 45 % en 2006.

Parmi les étudiants inscrits au moins en deuxième année d'études universitaires en Ile-de-France, 21 % n'étaient pas inscrits dans la même université l'année précédente (2004-2005), et 16 % étaient inscrits dans une autre université¹¹. La mobilité en cours d'études semble, au regard de cet indicateur partiel, un peu plus élevée en Ile-de-France que dans les autres régions, y compris Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le nombre important et la diversité des établissements en Ile-de-France sont probablement à l'origine de cette forte mobilité.

La mobilité semble restée globalement stable depuis 1997 en Ile-de-France. Cependant, les échanges entre universités sont plus nombreux en 2006 ; les entrées en université depuis d'autres établissements d'enseignement supérieur seraient donc un peu moins importantes.

La mobilité entre universités d'Île-de-France concernerait en 2006 un peu plus de 40 000 étudiants, soit 14 % environ des étudiants inscrits au moins en 2^{ème} année d'études universitaires. La moitié de ces mouvements s'effectue au niveau bac+5, et l'autre moitié aux niveaux bac+3 et bac+4.

La proportion d'étudiants qui n'étaient pas inscrits dans la même université l'année précédente est la plus forte en 5^{ème} année, et dans une moindre mesure en 3^{ème} année, autrement dit en début de cycles universitaires. Ces étapes sont favorables à de nouvelles orientations. C'est à partir du 2^{ème} cycle en effet que cessent de s'appliquer les contraintes relatives à la sectorisation des inscriptions¹². La mobilité est néanmoins encore plus élevée à l'occasion du passage en troisième cycle, ce qui peut s'expliquer par une diversité et une spécialisation accrue des enseignements proposés à ce niveau d'études.

8- Le lieu d'obtention du bac

Ensemble des étudiants inscrits en université	Ile-de-France 1997		Ile-de-France 2000		Ile-de-France 2003		Ile-de-France 2006	
	Ensemble Idf	Académie Paris						
Lieu obtention du bac, en % :								
-Paris	18	27	17	17	15	23	14	23
-Petite couronne	22	16	23	27	19	15	19	14
-Grande couronne	30	23	31	28	26	19	27	18
-Autre	30	34	30	29	40	43	40	45
Ensemble**	100	100	100	100	100	100	100	100

** Y compris non réponses

¹² Un dispositif de « recensement automatisé des vœux des élèves » (RAVEL) a été mis en place dans les trois académies d'Ile-de-France au niveau des lycées afin d'organiser les flux des nouveaux bacheliers franciliens vers les différentes filières post-baccalauréat. Lorsque pour une discipline donnée, le nombre de demandes risque d'excéder les capacités d'une ou de plusieurs universités, les étudiants sont orientés prioritairement vers certains établissements. Cette procédure de « sectorisation » des premières inscriptions en université tient compte à la fois des capacités d'accueil des universités dans chaque discipline, et des temps de trajet à partir du lycée fréquenté, dans la mesure du possible.

¹¹ Les autres étaient inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur ou en rupture d'étude .

9- La mobilité en cours d'études

Etudiants inscrits en 2 ^{ème} année et plus	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006
Etudiants non inscrits dans le même établissement l'année précédente en % :				
-ensemble	19	27	18	21
-niveau bac+2	9	27	6	10
-niveau bac+3	22	34	26	26
-niveau bac+4	26	24	13	17
-niveau bac+5	43	43	40	35
-niveau bac+6 et +	16	20	18	9
Etudiants inscrits dans une autre université l'année précédente en %	8	13	12	16
Ensemble*	100	100	100	100

* Y compris non réponses

Les pratiques de double inscriptions et l'exercice de stages

10- La pratique des double inscriptions

	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
Double inscriptions, en %	7	11	10	12	9
Ensemble*	100	100	100	100	100

* Y compris non réponses

Parmi les étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France, 8 % ont déclaré deux inscriptions en université, ou une en université et une autre dans un autre établissement d'enseignement supérieur. Cette pratique est un peu plus courante que dans les autres régions (6 %).

Elle est plus élevée que la moyenne pour les étudiants inscrits dans les disciplines de la santé.

11- La pratique des stages

	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
Stage(s) effectué(s) au cours de l'année antérieure, en %	25	29	31	31	33
-dont obligatoires	66	66	73	71	81
-dont rémunérés	48	50	53	47	37
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses

n.s. = non significatif

Près de trois étudiants sur dix ont déclaré avoir effectué un ou plusieurs stages l'année antérieure (2004-2005), une proportion voisine de celle observée dans les autres régions. Elle est plus élevée que celle observée en 1997, mais évolue peu depuis l'enquête de 2000. Plus les étudiants sont avancés dans leurs cursus, plus les stages sont fréquents : de 19 % au niveau bac+2, on passe à 34 % au niveau bac+3, 45 % au niveau bac+4 et 51 % au niveau bac+5. Les étudiants dans les disciplines de la santé pratiquent davantage de stages (47 %), au contraire des étudiants en lettres et sciences humaines et sociales (25 %). En IUT, cette proportion est très proche de la moyenne (31 %).

La majorité des stages effectués étaient obligatoires dans le cursus des étudiants. Dans un peu moins de la moitié des cas, les étudiants ont bénéficié d'une rémunération.

Un étudiant d'université sur cinq a déjà séjourné à l'étranger au cours de ses études supérieures

12- La pratique des séjours à l'étranger

	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
Séjour(s) à l'étranger en relation avec les études, en % (1)	17	20	20	19	16
- poursuite d'études avec inscription	4,3	4,2	5,6	5,9	5,2
- cours de langues	4,8	3,5	3,3	3,2	2,1
- activité professionnelle	4,7	5,5	6,0	5,1	5,7
- activité artistique ou culturelle	2,5	3,0	2,2	2,6	1,5
- autres (école d'été, voyage d'étude...)	7,5	8,2	7,6	7,1	5,4
Séjour(s) effectué(s) dans le cadre d'un prog.européen en %	2,8	3,0	3,3	3,9	4,0
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses

(1) Effectués depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur.

19 % des étudiants inscrits dans les universités franciliennes ont effectué, depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur, au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études. Cette proportion est stable depuis l'enquête 2000 ; elle est désormais très proche de celle observée en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes.

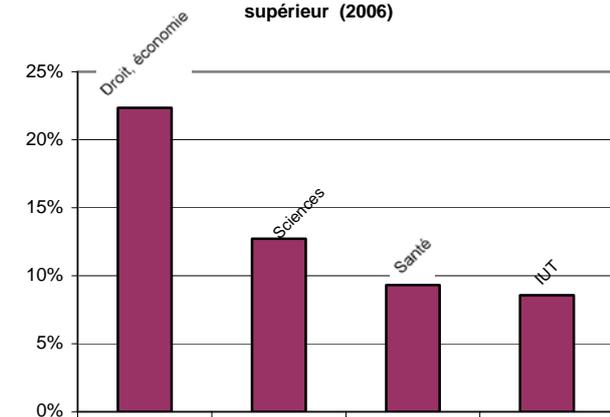
Différents motifs sont évoqués pour ces séjours : poursuite d'études avec inscription dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger (6 %) ; activité professionnelle (5 %) ; cours de langues (3 %) ; activité artistique ou culturelle (3 %) ; école d'été, voyage d'étude, etc. (7 %). Les poursuites d'études en pays étranger ont progressé depuis 1997. Parmi l'ensemble des inscrits, 4 % sont partis dans le cadre d'un programme européen de type Erasmus ; une proportion équivalente à celle observée dans les autres régions. 2 % ont bénéficié d'un financement public hors programme européen.

Les destinations les plus fréquentées sont d'abord la Grande-Bretagne (33 % des étudiants ayant séjourné à l'étranger), l'Allemagne et l'Espagne (17 % chacun), et les Etats-Unis (15 %). Par comparaison avec les résultats de l'enquête 2000, les destinations semblent plus diversifiées en 2006. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne sont moins souvent cités. Les séjours à l'étranger ont duré en moyenne 4 mois, mais la moitié n'ont pas dépassé 2 mois¹³.

La probabilité que les étudiants aient déjà effectué un séjour à l'étranger au cours de leurs études augmente bien sûr avec le niveau d'étude. Au-delà du niveau bac+5, 37 % des inscrits dans les universités franciliennes sont dans ce cas, contre 31 % au niveau bac+5, 24 % au niveau bac+4 et 16 % au niveau bac+3. Parmi ceux qui sont partis, 42 % étaient alors en 1^{ère} ou en 2^{ème} année d'études, et près de la moitié en 3^{ème} ou en 4^{ème} année.

La pratique des séjours à l'étranger est plus répandue parmi les étudiants inscrits en lettres, sciences humaines et sociales, droit et économie (22 %). Elle est plus limitée dans les filières scientifiques (13 %) ou de santé (9 %) et dans les IUT (8 %).

Proportion d'inscrits franciliens ayant effectué un séjour à l'étranger depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur (2006)



Source : OVE

L'information sur l'orientation et les débouchés fortement critiquée

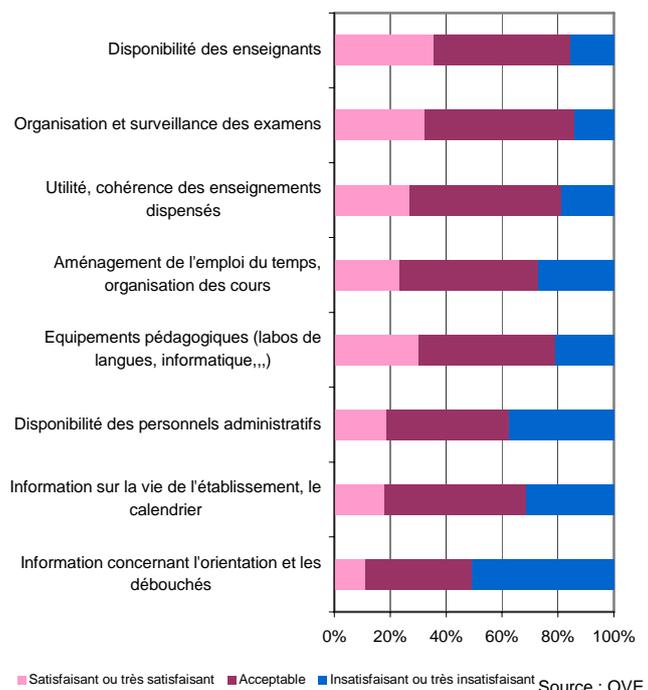
L'enquête de l'OVE invite les étudiants à apprécier différents aspects de leur vie dans l'établissement, dont bon nombre concernent directement le déroulement des études.

En 2006, trois principaux motifs d'insatisfaction ressortent de ces questionnements auprès des étudiants inscrits dans une université d'Île-de-France :

- « l'information concernant l'orientation et les débouchés » recueille 55 % d'appréciations négatives, une proportion en hausse depuis 2000. L'insatisfaction des étudiants baisse à partir du niveau bac+4, mais reste néanmoins encore élevée,
 - « la disponibilité des personnels administratifs » est sévèrement jugée par 42 % des étudiants,
 - « l'information sur la vie de l'établissement, le calendrier » recueille 37 % d'opinions défavorables
- « L'aménagement de l'emploi du temps, l'organisation des cours » et les « équipements pédagogiques (labos de langues, informatique ...) » font également l'objet de critiques fréquentes (30 % des étudiants d'université). Pour illustrer les problèmes d'emploi du temps, 25 % des étudiants d'université en Ile-de-France ont déclaré ne pas avoir assisté à des enseignements parce que l'horaire ne leur convenait pas, et 13 % de façon plus explicite en raison de chevauchement de cours.

L'insatisfaction des étudiants en ce qui concerne les équipements pédagogiques est plus manifeste en Île-de-France que dans les autres régions. De même, les étudiants d'université franciliens sont moins satisfaits de l'information donnée sur l'orientation comme sur la vie de l'établissement, et de la disponibilité des personnels administratifs.

Appréciations portées sur le déroulement des études dans l'université en Ile-de-France en 2006



0% 20% 40% 60% 80% 100%

■ Satisfaisant ou très satisfaisant ■ Acceptable ■ Insatisfaisant ou très insatisfaisant Source : OVE

¹³ Ces résultats sont calculés à partir de la durée déclarée pour le séjour à l'étranger le plus long.

Un étudiant sur deux envisage de trouver un premier emploi en Île-de-France

13- Projets et perspectives

	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
Niveau d'études envisagé, en % :					
-bac+2	7	7	2	1	2
-bac+3	10	9	5	9	13
-bac+4	19	20	13	6	6
-bac+5	34	36	44	52	51
-bac+6 et +	27	26	36	32	27
Nb moyen d'années d'études envisagées	5,4	5,3	5,6	5,7	5,5
Facilité pour trouver un travail, en % :					
-très facile	8	17	15	15	15
-plutôt facile	49	53	57	50	53
-plutôt difficile	31	23	21	27	25
-difficile	9	6	6	8	7
Poursuite des études jusqu'à leur terme dans la région, en % (1)				75	64
Premier emploi dans la région, en % (1)				52	30
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses

(1) Ces 2 questions ont été introduites pour la 1^{ère} fois dans l'enquête de 2006.

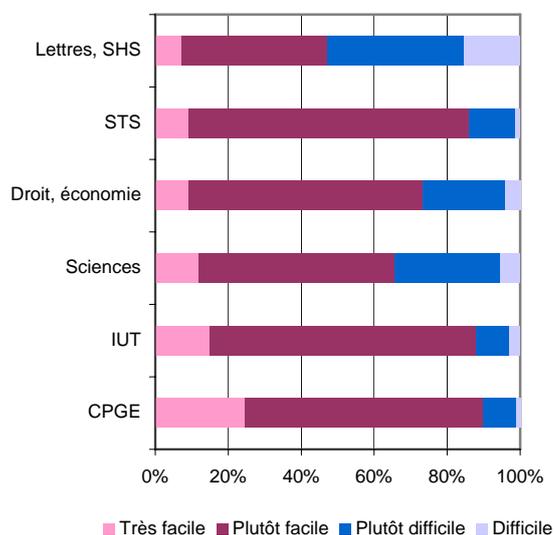
Les étudiants inscrits dans une université d'Île-de-France projettent d'atteindre un niveau d'étude de 5,7 années en moyenne après le baccalauréat. Cette projection est à peine plus longue que celle observée dans les autres régions. Depuis 1997, la part des étudiants désirant atteindre ou dépasser le niveau master a fortement progressé, de 61 % à 84 %. Les projets de sortie au niveau licence restent stables, alors que les sorties au niveau bac+4 sont moins fréquemment envisagées. La réforme des cursus avec des sorties concentrées aux niveaux licence, master et doctorat explique cette évolution.

En 2006, les étudiants franciliens d'université sont un peu moins confiants dans leurs perspectives d'insertion professionnelle qu'ils ne l'étaient trois ans plus tôt. 65 % pensent que leur formation leur permettra de trouver du travail très facilement ou plutôt facilement, contre 72 % lors de l'enquête de 2003. La confiance dans les débouchés professionnels varie très sensiblement selon les domaines d'études. Elle apparaît très forte dans les filières santé (94 %), IUT (88 %), et plutôt faible, au contraire, en lettres et sciences humaines et sociales (47 %) et en sciences (66 %).

Pour la 1^{ère} fois en 2006, les étudiants ont été interrogés sur leurs projets de mobilité géographique pendant les études et pour leur entrée dans la vie active.

A la question « pensez-vous pouvoir poursuivre vos études jusqu'à leur terme dans la même région ? », les trois quarts des franciliens ont répondu par l'affirmative. Les étudiants des autres régions sont proportionnellement plus nombreux à envisager de quitter leur région au cours de leurs études. Plus de la moitié des étudiants franciliens envisagent de trouver leur premier emploi en restant dans la même région : une proportion nettement plus élevée, là encore, que dans les autres régions (30 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 37 % en Rhône-Alpes).

Appréciation des étudiants franciliens sur leur perspectives d'emploi à l'issue de leur formation en 2006



Source : OVE

14 -Principales caractéristiques des cursus étudiants selon l'université d'inscription en Ile-de-France

Informations concernant le déroulement des études en 2006	Ile-de-France	Paris	Petite couronne	Villes nouvelles
L'entrée à l'université				
-Au moins une filière sélective refusée, en % (1)	21	19	21	25
-Au moins une orientation refusée, en % (2)	35	31	38	38
LIEU D'OBTENTION DU BAC, EN % :				
-Paris	14	23	8	3
-Petite couronne	19	14	31	9
-Grande couronne	27	18	24	55
-Autre	40	45	37	33
LA MOBILITE, EN %				
-Etudiants non inscrits dans le même établissement l'année précédente	21	31	28	33
-Etudiants inscrits dans une autre université l'année précédente	16	18	14	15
LES PRATIQUES DES ETUDIANTS, EN %				
-Double inscription	8	9	9	5
-Stage(s) effectué(s) au cours de l'année antérieure	31	31	31	33
-Séjour(s) à l'étranger en relation avec les études	19	22	17	14
L'APPRECIATION DES ETUDIANTS SUR LEUR ETABLISSEMENT, % DE SATISFAITS :				
-équipements pédagogiques	22	21	19	27
-utilité, cohérence des enseignements dispensés	28	32	25	23
-information sur la vie de l'établissement, le calendrier	15	17	13	15
-information concernant l'orientation et les débouchés	10	10	8	11
-organisation et surveillance des examens	30	32	29	29
-aménagement de l'emploi du temps, organisation des cours	24	27	22	20
-disponibilité des personnels administratifs	17	18	14	24
-disponibilité des enseignants	34	33	33	37
PERSPECTIVES POUR L'AVENIR, EN %				
-Nb moyen d'années d'études envisagées	5,7	6,0	5,5	5,4
-Facilité pour trouver un travail : très facile ou plutôt facile	65	65	63	67
Nombre d'enquêtes exploitables	4 830	2 199	1 719	912

Proportion d'étudiants qui, lors de leur première inscription, ont cherché à entrer sans y parvenir dans au moins une filière sélective (STS, CPGE, IUT, IEP ou autre).

(2) Proportion d'étudiants qui, lors de leur première inscription, ont cherché à entrer sans y parvenir dans une filière sélective, un autre établissement ou une autre discipline.

Chapitre 3 : la vie étudiante, les services rendus aux étudiants

Les enquêtes de l'OVE constituent une source d'informations très riche sur les différents aspects de la vie étudiante, au sein de leurs établissements d'inscription comme en dehors. Aux constats pratiques relatifs aux modes de vie s'ajoutent en outre, souvent, des questionnements plus qualitatifs permettant de connaître l'opinion des étudiants sur leurs propres conditions de vie et les services qui leur sont apportés.

Plusieurs aspects de la vie étudiante ont été explorés pour l'Île-de-France : le logement, les transports, la restauration, les espaces de travail (au sein des établissements, en bibliothèques universitaires ou ailleurs), la vie sociale et les loisirs individuels. Certains relèvent, au moins en partie, des conditions d'accueil au sein des universités : espaces de travail, bibliothèques universitaires, restauration universitaire, activités sportives et culturelles proposées au sein des établissements... Les questions relatives à l'utilisation de ces services et à leur appréciation par les étudiants font l'objet d'une attention particulière.

Le logement : deux étudiants sur trois se déclarent satisfaits

Des disparités territoriales dans le mode de logement

La situation des étudiants franciliens au regard de leurs conditions de logement est assez spécifique : la cohabitation avec les parents y est plus fréquente qu'ailleurs. Au sein même de la région, des différences territoriales existent aussi entre les universités parisiennes, celles de la proche couronne et celles des villes nouvelles¹⁴. Les étudiants en ville nouvelle sont plus nombreux à être hébergés par la famille (66 % en 2006) que ceux fréquentant les universités de petite couronne (55 %). A niveau d'études équivalent, ces écarts se confirment : 87 % des étudiants de 1^{ère} année en ville nouvelle logent chez leurs parents, contre 72 % des inscrits de Paris et 84 % des inscrits des universités de proche couronne. La part d'étudiants dont les parents résident dans la même agglomération que le lieu d'études est aussi la plus forte en grande couronne et la plus faible à Paris à ce niveau d'études.

Contraintes et choix dans le mode de logement

Dans ses travaux sur les modes de vie étudiant, l'Observatoire de la Vie Etudiante distingue deux principaux types de décohabitation¹⁵ :

- imposée par les études, en raison de la distance entre le lieu d'études et le domicile des parents. Elle est d'autant plus forte que l'offre d'établissements d'enseignement supérieur est limitée à proximité du domicile des parents ;
- marquant une étape vers l'émancipation des étudiants, la conquête de leur indépendance. Elle est d'autant plus fréquente que les étudiants sont plus âgés. On a vu précédemment que l'accès à un logement autonome est plus souvent jugé difficile par les étudiants d'université en Île-de-France qu'ailleurs (46 % des étudiants logés de façon autonome en Île-de-France ont trouvé leur logement avec difficulté pour 32 % dans les autres régions). Les filières d'accès sont également un peu différentes, faisant une plus large place aux relations personnelles et à la famille.

Afin de mieux cerner le degré d'émancipation des étudiants, et à l'inverse les contraintes qui s'imposent à eux, l'OVE s'est intéressé à deux situations atypiques : celle de la « décohabitation de voisinage », et celle de la « cohabitation forcée ».

La « décohabitation de voisinage » s'applique, de façon schématique, aux étudiants ayant quitté le domicile parental alors même que ce domicile est assez proche (moins de 30 km) du lieu d'études fréquenté. En Île-de-France en 2006, 8 % des étudiants d'université sont dans cette situation, représentant 17 % des décohabitants. Ces proportions sont en baisse en Île-de-France depuis l'enquête de 1997.

La « décohabitation de voisinage » n'est pas plus fréquente en Île-de-France qu'ailleurs, malgré l'âge plus avancé des étudiants, et le fait qu'ils exercent plus souvent une activité professionnelle. En outre, cet indicateur peut être trompeur en Île-de-France où le franchissement de distances relativement courtes requiert parfois un temps de transport très long par les transports en commun¹⁶.

¹⁴ Voir chapitre sur les caractéristiques sociales des étudiants, tableau 6.

¹⁵ Béatrice Tiphaine, « Etudes supérieures et départ du domicile parental », OVE Infos n°3, septembre 2002.

¹⁶ L'enquête permet de connaître les temps de transport entre le domicile des étudiants et le lieu d'études, mais seulement la distance entre le domicile des parents et le lieu d'études. Cependant, on note que 8 % des étudiants cohabitants dont les parents habitent à moins de 30 km du lieu d'études ont déclaré un temps de trajet de plus d'une heure.

15- Les conditions de logement : situations atypiques et jugement des étudiants

	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
Décohabitation de voisinage (1) :					
-en % de l'ensemble des étudiants	12	11	10	8	7
-en % des étudiants décohabitants	27	27	20	17	10
Cohabitation forcée (2) :					
-en % de l'ensemble des étudiants	12	12	12	12	3
-en % des étudiants logés par la famille	21	20	21	22	8
Jugement porté sur le logement, en % :					
-satisfaisant	68	66	62	61	62
-acceptable	24	24	27	27	31
-insatisfaisant	8	9	11	12	7
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses.

(1) Etudiants logés de façon autonome dont les parents résident à moins de 30 km du lieu d'études.

(2) Etudiants logés dans la famille dont le temps de transport vers le lieu d'études dépasse 1 heure.

Inversement, la « cohabitation forcée » désigne les étudiants logés dans leur famille dont le temps de transport vers le lieu d'études excède une heure. Là encore, les proportions observées en Ile-de-France sont nettement supérieures à celles des autres régions : 12 % des étudiants d'université sont dans cette situation, représentant 22 % des étudiants logés dans leur famille.

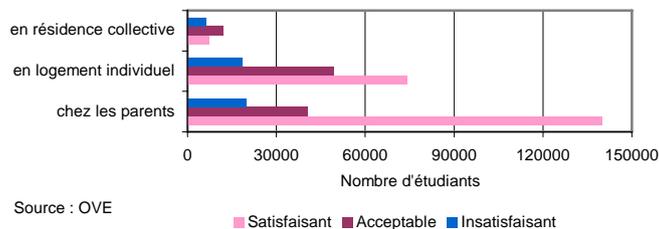
Ces deux situations extrêmes, plus répandues en Île-de-France qu'ailleurs, reflètent assez bien la disparité très marquée de la population dans la région, et de ses conditions de vie et d'études. Au cours des neuf dernières années, cependant, la part des étudiants franciliens en situation de « cohabitation forcée » est restée stable, tandis que celle des « décohabitants de voisinage » s'est réduite.

Le jugement porté sur le logement

Une relative dégradation des conditions de logement est sensible dans les opinions exprimées par les étudiants. Parmi eux, 60 % se sont déclarés satisfaits de leur logement en 2006 contre 68 % en 1997. Les étudiants logés dans leur famille sont plus souvent satisfaits de leurs conditions de logement (70 %) que ceux habitant un logement ordinaire indépendant (52 %) ou ceux logés en résidence collective (29 %). La part des mécontents a même crû parmi ce dernier groupe de 20 % à 24 % entre 2000 et 2006.

On note que le taux de satisfaction vis-à-vis du logement est moins dépendant des temps de trajet vers le lieu d'études que du type de logement. Le logement dans la famille ou dans un appartement ordinaire indépendant ressort toujours comme plus satisfaisant, quelle que soit la durée des trajets.

Jugement porté sur le logement en Ile-de-France en 2006



Source : OVE

■ Satisfaisant ■ Acceptable ■ Insatisfaisant

L'opinion des étudiants sur les cités universitaires

Les enquêtes de l'OVE invitent les étudiants à « noter » de 1 à 5 différents aspects des cités universitaires, le chiffre 1 correspondant à l'insatisfaction maximale, et le chiffre 5 à la satisfaction maximale.

La note globale attribuée par l'ensemble des étudiants d'université franciliens s'établit à 2,8 en 2006. Elle reste stable par rapport à l'enquête 2000.

16- L'évaluation par les étudiants des services rendus par les cités universitaires

	Ile-de-France 1997		Ile-de-France 2000		Ile-de-France 2003		Ile-de-France 2006		Autres régions 2006*	
	Ens.(1)	Coll.(2)	Ens.	Coll.	Ens.	Coll.	Ens.	Coll.	Ens.	Coll.
Note moyenne (sur un maximum de 5) :										
-Le prix	3,4	3,6	3,4	3,4	3,3	3,4	3,2	3,4	3,3	3,4
-La taille des logements	2,3	2,8	2,1	2,4	2,3	2,7	2,3	2,7	2,1	2,5
-Le confort et l'équipement des logements	2,4	2,6	2,3	2,4	2,4	2,8	2,4	2,6	2,4	2,6
-Les équipements et services de la cité	2,8	2,8	2,7	2,6	2,7	2,8	2,8	2,5	2,7	2,7
-Le calme	2,4	2,8	2,3	2,4	2,4	2,8	2,5	2,7	2,3	2,6
-La propreté	2,6	2,8	2,6	2,6	2,6	2,9	2,6	2,9	2,7	2,9
-La sécurité	2,8	3,1	2,7	2,9	2,8	3,2	2,9	3,0	2,9	3,1
-Le règlement intérieur	2,8	2,9	2,8	3,0	2,9	3,1	3,0	3,2	3,0	3,2
-L'ambiance générale	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,4	3,3	3,3	3,2
-Les espaces collectifs (3)							2,9	2,6	2,7	2,6
Note d'ensemble	3,0	3,2	2,8	2,9	2,9	3,2	2,8	2,9	2,8	2,9

* Hors DOM-TOM

(1) Ensemble des étudiants

(2) Etudiants logés en résidence universitaire

(3) Nouvelle question introduite dans l'enquête 2006

Parmi les différents aspects des cités abordés dans l'enquête, les plus appréciés sont l'ambiance générale et le prix. En revanche, la taille et le confort des logements obtiennent des scores inférieurs à la moyenne. Les étudiants logés dans des résidences ont cependant un jugement moins sévère sur ces deux éléments de confort.

Les déplacements liés aux études : un usage de plus en plus répandu des transports collectifs, et des temps de trajet élevés

Les modes de déplacement

En 2006, 84 % des étudiants d'université en Île-de-France empruntent habituellement les transports en commun pour se rendre de leur domicile à leur lieu d'études ; la moitié empruntent plusieurs lignes de transport successives. La proportion d'usagers des transports collectifs s'est fortement accrue depuis l'enquête 2000. La marche à pied est ensuite le mode le plus cité, majoritairement en complément des transports en commun : seuls 5 % des étudiants peuvent se rendre directement à pied dans leur établissement. La voiture est moins utilisée que quelques années auparavant : environ un étudiant sur cinq déclare y recourir, le plus souvent seul. Enfin 7 % des étudiants se déplacent en deux-roues, proportion qui reste très stable.

17- Moyens de transport utilisés et durée du trajet domicile-lieu d'études

	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
Moyen de locomotion habituel, en % ** :					
-marche à pied	29	34	34	39	47
-bicyclette	6	5	3	5	6
-deux-roues à moteur	2	2	2	2	2
-voiture seul(e)	21	21	17	16	44
-voiture à plusieurs	8	7	5	5	17
-transports collectifs	78	78	82	84	47
Durée du trajet , en mn :					
-ensemble	46	45	47	48	27
-voiture seul(e)	43	41	44	45	29
-transports collectifs	50	50	50	51	35

*Hors DOM-TOM

**Plusieurs réponses possibles

La comparaison avec les autres régions françaises fait toujours ressortir la performance des transports collectifs franciliens : à l'exception de Rhône-Alpes, moins de la moitié des étudiants les utilisent dans les autres régions. La voiture, et le co-voiturage, y sont les moyens de locomotion les plus courants.

La durée des trajets est aussi plus longue en Île-de-France qu'ailleurs : 48 minutes en moyenne pour gagner le lieu d'études, contre 27 minutes dans les autres régions. Les trajets effectués par les transports en commun sont à peine plus longs (51 minutes)¹⁷ que ceux effectués en voiture individuelle (45 minutes).

¹⁷ Ces temps de trajet sont mis à profit par une partie des étudiants franciliens : 40 % déclarent travailler parfois dans les transports en commun, et 10 % souvent.

Au sein de l'Île-de-France, les pratiques diffèrent selon la localisation des établissements d'inscription. Dans les universités de Paris et de la petite couronne, les étudiants utilisent davantage les transports en commun. La concurrence de la voiture est plus forte dans les universités de ville nouvelle (46 % des étudiants), peut-être plus accessibles à ce mode de déplacement ; cependant la voiture y est moins utilisée en 2006 qu'en 2000. Les temps de transport apparaissent relativement homogènes selon les lieux d'inscription, avec un léger désavantage pour les universités de petite couronne.

L'implantation des établissements d'enseignement

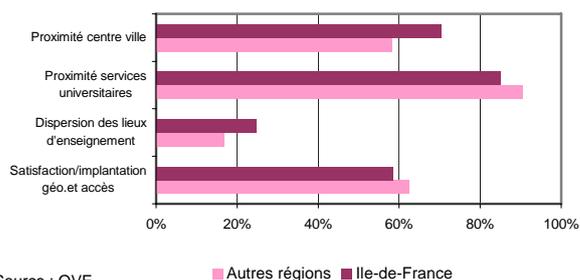
L'enquête de l'OVE apporte quelques éléments plus qualitatifs sur la question des déplacements. Ainsi, l'implantation des établissements est jugée proche du centre-ville par une majorité d'étudiants franciliens (70 % en 2006), plus que dans les autres régions (58 %). En petite couronne cependant, cette proportion tombe à 50 %.

La plupart des étudiants déclarent suivre des enseignements à proximité d'autres équipements et services universitaires (restaurants, bibliothèques) ; mais 15 % semblent ne pas en bénéficier (9 % dans les autres régions).

Les lieux d'enseignement apparaissent également plus morcelés en Île-de-France. Les étudiants y sont plus souvent partagés entre plusieurs sites distants de plus de 15 minutes les uns des autres, en particulier à Paris. Environ un étudiant sur quatre connaît cette situation, une proportion en hausse depuis 2000 et supérieure à celle observée dans les autres régions (17 %).

La majorité des étudiants franciliens (58 %) se déclarent satisfaits de l'implantation géographique et de la facilité d'accès à leur établissement d'enseignement. Toutefois le taux de satisfaction est assez inégal selon les territoires : 71 % à Paris, mais 52 % en grande couronne et 46 % en petite couronne.

Caractéristiques des établissements fréquentés en 2006, et appréciation des étudiants



Source : OVE

Un recours limité aux services de restauration universitaire

En moyenne, sur 14 repas décrits durant la semaine précédant l'enquête, beaucoup sont pris chez les parents (4,7) ou au domicile de l'étudiant (4). Les repas pris au domicile des parents sont en baisse depuis l'enquête 2000, alors que les repas au domicile de l'étudiant augmentent : cette évolution est conforme à celle des modalités de logement elles-mêmes. Au cours de la semaine, un seul repas en moyenne a été consommé dans un restaurant ou une cafétéria universitaire¹⁸. La fréquentation de ces services est relativement limitée en Île-de-France, et semble avoir diminué depuis 1997.

Par comparaison avec les étudiants des autres régions, les franciliens fréquentent davantage les cafés et restaurants non universitaires, mangent plus souvent sur le pouce et sautent davantage de repas. Les contraintes liées aux temps de transport et au travail rémunéré peuvent expliquer ces différences¹⁹.

18- Les lieux de prise des repas

	Île-de-France 1997	Île-de-France 2000	Île-de-France 2003	Île-de-France 2006			Autres régions 2006*		
				ens	midi	soir	ens	midi	soir
Nb moyen de repas pris, sur 1 semaine :									
-au domicile des parents	5,2	5,4	4,6	4,7	1,7	3,0	4,3	1,8	2,5
-au domicile de l'étudiant	3,5	3,3	3,8	4,0	1,5	2,5	5,6	2,3	3,3
-dans la famille, chez des amis	0,8	0,9	1,0	1,0	0,3	0,7	0,9	0,3	0,6
-au café, fast-food ou restaurant	0,9	1,2	1,2	1,2	0,7	0,5	0,7	0,4	0,3
-au restaurant ou à la cafétéria universitaire	1,4	1,4	1,4	1,1	1,1	-	1,4	1,3	0,1
-à la cantine du travail	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	0,1	0,3	0,3	-
-sur le pouce, dans la rue, en voiture, bus	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,1	0,5	0,4	0,1
-repas non pris	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,2	0,3	0,2	0,1
Ensemble**	14	14	14	14	7	7	14	7	7

*Hors DOM-TOM

**Hors non réponses

¹⁸ Le nombre de repas consommés en cafétéria ou restaurant universitaire est à peine plus élevé pour les étudiants logés en résidence collective : 1,3 en 2006.

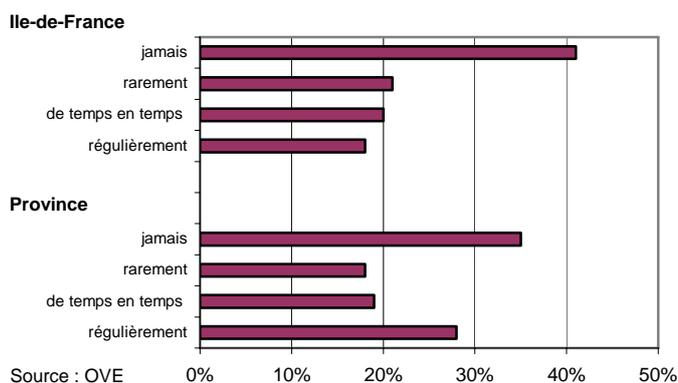
¹⁹ Claude GRIGNON, « Alimentation et santé », OVE Infos n°6, mai 2003.

Une fréquentation en baisse

Ainsi, moins d'un étudiant sur cinq en Île-de-France déclare utiliser les services de restauration universitaire de façon régulière à midi en semaine, et 40 % disent ne jamais s'y rendre. Le recours à ces équipements est plus régulier en province (27 % des étudiants).

Cependant, la fréquentation des restaurants universitaires à midi durant la semaine est plus courante dans les universités de villes nouvelles : presque un tiers des étudiants inscrits s'y rendent régulièrement, contre environ 15 % des étudiants de Paris et de petite couronne (cf. tableau page 26).

Fréquentation du restaurant universitaire à midi en 2006



Source : OVE

Le soir et le week-end, la grande majorité des étudiants ne prennent jamais de repas dans un restaurant universitaire.

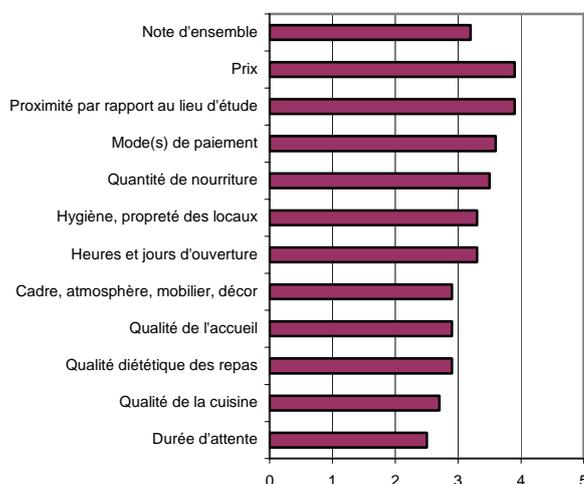
Sur la base des repas déclarés durant la semaine précédant l'enquête, on observe que 22 % des étudiants franciliens ont pris au moins un repas en cafétéria et 25 % au moins un repas en restaurant universitaire. En cumulant les deux types de structure, 40 % ont utilisé ces services au moins une fois, et 14 % au moins quatre fois au cours de la semaine. Ces chiffres sont en baisse sensible depuis l'enquête 2000.

L'opinion des étudiants sur les restaurants universitaires

Dans l'enquête de l'OVE, les étudiants sont invités à donner leur appréciation sur les services rendus par les restaurants universitaires sous la forme d'une note comprise entre 1 (insatisfaction maximum) et 5 (satisfaction maximum). La note d'ensemble attribuée par les étudiants d'université en Île-de-France s'établit à 3,2 en 2006, un peu moins que dans les autres régions (3,4). Elle reste stable depuis 2000.

Les points ressortant comme positifs sont, par ordre décroissant le prix, la proximité par rapport au lieu d'études, le(s) mode(s) de paiement et la quantité de nourriture. En revanche, la durée d'attente et la qualité des repas posent encore problème.

Appréciation des étudiants franciliens sur les restaurants universitaires en 2006 (note moyenne sur 5)



Source : OVE

Les espaces de travail dans les universités sont assez peu utilisés

Les réponses apportées par les étudiants au questionnaire de l'OVE montrent qu'ils travaillent peu pour leurs études au sein de leur établissement d'inscription : 53 % n'y travaillent jamais, une proportion en hausse depuis 2000 (44 %). On remarque que cette pratique est plus répandue dans les universités de ville nouvelle et dans les disciplines scientifiques et techniques, qui requièrent davantage d'équipements spécifiques.

Plus d'un étudiant sur trois déclare utiliser les salles de travail de son établissement d'inscription. Cependant, nombreux sont ceux qui n'y ont pas recours faute de salles (27 %, comme en 2000) ou parce qu'elles sont peu utilisables (10 %). Leur utilisation est plus forte dans les disciplines techniques et scientifiques, et dans les universités de ville nouvelle dont la conception est la plus récente.

44 % des étudiants d'universités en Île-de-France déclarent utiliser les salles informatiques de leur établissement, une proportion toujours en nette croissance²⁰, mais qui reste très inférieure à celle observée dans les universités de province (60 %). Encore 6 % des étudiants ne peuvent pas accéder à ce service dans leur établissement parce qu'il en est dépourvu, et 10 % parce que les salles existantes sont peu utilisables. Les autres préfèrent aller ailleurs pour une autre raison, ou n'en ont pas besoin²¹.

²⁰ Cette augmentation traduit l'effort d'équipement des universités et l'évolution des pratiques d'études.

²¹ 84 % des étudiants franciliens possèdent un ordinateur et 52 % un accès personnel à internet. Ces proportions sont plus élevées que dans les autres régions (respectivement 78 % et 44 %) et en nette croissance

Comme pour les salles de travail, l'utilisation des salles informatiques est plus courante dans les universités de villes nouvelles et dans les filières scientifiques et techniques.

19- Le travail personnel au sein de l'établissement d'inscription

	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
Le travail dans l'établissement, en % :					
-souvent	10	11	12	10	11
-parfois	41	36	40	37	37
-jamais	49	44	48	53	52
L'utilisation des salles travail de l'établissement, en % :					
-oui	31	31	33	35	38
-non, il n'y en a pas	27	27	28	27	22
-non, elles sont peu utilisables	10	12	11	10	9
-non, préfère aller ailleurs pour une autre raison	31	29	28	28	31
L'utilisation des salles d'informatique de l'établissement, en % :					
-oui	27	36	41	44	60
-non, il n'y en a pas	13	9	7	6	2
-non, elles sont peu utilisables	13	15	12	10	8
-non, préfère aller ailleurs pour une autre raison	12	13	14	13	12
-non, pas de besoin	34	27	26	27	18
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses

Les bibliothèques universitaires : de meilleures conditions d'utilisation

La grande majorité des étudiants franciliens travaillent dans les bibliothèques universitaires, souvent (32 %) ou seulement parfois (50 %). Ces proportions sont plus élevées que dans les autres régions.

Plus précisément, 53 % des étudiants ont déclaré se rendre au moins une fois par semaine en bibliothèque, 38 % moins souvent, et 9 % jamais (13 % dans les universités de grande couronne)²². La fréquentation est en léger recul dans la région depuis l'enquête 2000.

L'accessibilité de ces équipements semble s'être améliorée depuis quelques années. A la question « Vous est-il arrivé de ne pas pouvoir travailler en bibliothèque ? », 29 % des étudiants ont répondu négativement contre 21 % en 1997. Parmi les principaux obstacles à une fréquentation plus assidue, le manque de place (surtout dans l'académie de Paris), le manque de calme, et la

pauvreté relative des collections sont moins cités en 2006. Les horaires d'ouverture, en revanche, restent un frein pour près de 40 % des étudiants franciliens, une proportion stable sur les neuf dernières années.

Les étudiants des autres régions sont moins nombreux à évoquer des difficultés d'accès aux bibliothèques universitaires, quelle que soit la nature de la difficulté.

Les étudiants franciliens se déclarent en majorité satisfaits des services offerts par les bibliothèques universitaires. Le taux d'insatisfaction est en baisse depuis 1997.

20- L'utilisation des bibliothèques universitaires

	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
Le travail en bibliothèque, en % :					
-souvent	31	30	35	32	24
-parfois	55	53	51	50	49
-jamais	14	14	14	18	27
La fréquentation des bibliothèques, en % :					
-tous les jours	8	7	7	7	8
-2 à 3 fois par semaine	29	28	29	26	25
-1 fois par semaine	22	20	21	20	19
-1 à 3 fois par mois	19	21	19	21	20
-moins souvent	16	16	16	17	17
-jamais	7	7	9	9	11
L'accessibilité aux bibliothèques : « pas possible d'y travailler », en % (1)					
-non, jamais	21	23	23	29	36
-oui, par manque de place	46	38	37	39	30
-oui, parce qu'elle était fermée	39	41	41	38	34
-oui, par manque de calme	41	37	34	31	27
-oui, par manque d'ouvrages ou de documents	33	31	27	21	15
-oui, car non adaptée/non accessible (2)				4	2
Appréciation, en % :					
-(très) satisfaisant	41	42	48	49	52
-acceptable	41	41	40	40	40
-(très) insuffisant	18	14	12	11	8
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses

(1) Plusieurs réponses possibles

(2) Nouvelle question introduite dans l'enquête de 2006

par rapport à 2000 (69 % des étudiants franciliens déclaraient posséder un ordinateur à cette date et 42 % un accès personnel à internet).

²² Les étudiants peuvent fréquenter les bibliothèques sans rester travailler sur place, par exemple pour effectuer un emprunt.

Des activités collectives peu développées dans les universités d'Île-de-France

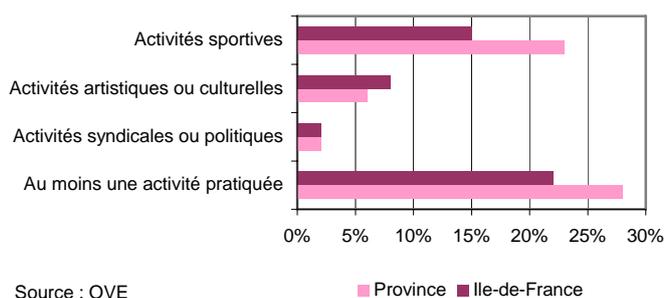
La vie sociale au sein des établissements

Parmi les étudiants d'université franciliens, un peu plus d'un sur cinq a déclaré participer régulièrement dans son établissement à une activité sportive, artistique ou culturelle, ou encore syndicale ou politique. En province, cette proportion est un peu plus élevée (28 %). Les activités les plus pratiquées sont sportives (15 % des inscrits franciliens).

Les étudiants en sciences et en lettres et sciences humaines sont davantage impliqués dans des activités au sein de leurs établissements. A partir du niveau bac+5, cette pratique baisse fortement.

38 % des étudiants participent au moins occasionnellement à une activité associative, y compris sportive ; mais 8 % seulement au sein même de l'établissement. Dans les autres régions, ces proportions sont un peu supérieures.

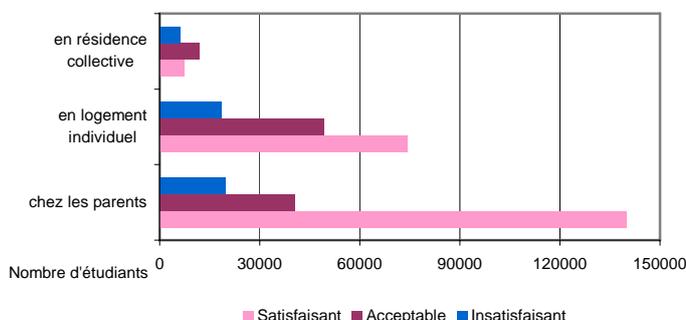
Participation régulière à des activités dans l'université en 2006



Source : OVE

L'opinion exprimée par les étudiants sur les équipements sportifs et les activités et équipements culturels proposés dans les établissements est assez négative. Le taux d'insatisfaction des franciliens atteint 41 % pour les équipements sportifs et 50 % pour les activités et équipements culturels ; il dépasse celui des étudiants de province pour les équipements sportifs.

Jugement porté sur le logement en Ile-de-France en 2006



Source : OVE

Les loisirs extérieurs à l'établissement

La pratique d'une activité sportive, artistique, culturelle, syndicale ou politique en dehors de l'établissement est très répandue parmi les étudiants en Île-de-France comme dans les autres régions

(70 %). Les activités sportives sont les plus pratiquées (54 % en Île-de-France).

L'enquête apporte également des informations sur les sorties culturelles ou conviviales effectuées au cours du mois précédent. Elle montre qu'une majorité d'étudiants fréquente les cinémas et les restaurants, en particulier avec des amis. Mais la fréquentation des cinémas est moins courante qu'en 1997 ou 2000, alors que celle des restaurants l'est davantage.

Par comparaison avec les étudiants des autres régions, les Franciliens déclarent plus de sorties culturelles (théâtre, musée) et de repas au restaurant.

Au total, 7 % seulement des étudiants n'ont évoqué aucune des sorties proposées par le questionnaire, une proportion stable.

21- Les sorties

Sorties durant les 30 derniers jours, en %	IDF 1997	IDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
-cinéma	74	75	69	67	64
-théâtre	19	19	18	19	10
-concert de musique classique ou opéra	11	10	9	10	8
-autre concert (rock, pop, jazz, variété ...)	18	19	20	21	25
-musée ou exposition	39	34	38	40	26
-spectacle sportif	16	15	14	15	23
-discothèque	23	27	24	26	37
-soirée étudiante	23	24	22	23	38
-restaurant en famille	38	40	40	44	38
-restaurant avec des amis	72	74	77	77	68
Ensemble**	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponses

L'opinion des étudiants sur leurs conditions de vie

Concernant leur « rythme de vie et (leurs) possibilités de détente », l'opinion des étudiants d'université franciliens est très partagée. On compte autant de satisfaits (29 %) que de mécontents en moyenne. Le taux d'insatisfaction est un peu plus élevé dans la région qu'en province. Il croît avec le niveau d'études, et apparaît nettement plus élevé pour les étudiants logés de façon autonome (46 % d'insatisfaits en résidence et 33 % en logement ordinaire) que pour ceux résidant chez les parents (23 %), que cette situation décharge vraisemblablement de certaines contraintes matérielles (préparation des repas notamment). Les étudiants exerçant une activité rémunérée au moins à mi-temps au moins 6 mois par an sont aussi plus nombreux à se déclarer insatisfaits de leur rythme de vie.

La moitié des étudiants franciliens sont apparemment satisfaits de leur « vie sociale et (leurs) rapports avec les autres », une proportion à peine inférieure à celle observée en province. L'opinion des étudiants logés chez leurs parents est là encore plus positive que celle des étudiants logés de façon autonome. C'est parmi les occupants des résidences universitaires que la proportion d'étudiants satisfaits est la plus basse : 31 % en moyenne.

22- La vie étudiante selon l'université d'inscription en Ile-de-France

Informations sur la vie étudiante en 2006	Ile-de-France	Paris	Petite couronne	Villes nouvelles
LE LOGEMENT				
-% d'étudiants logés chez la famille	52	45	54	64
-% d'étudiants satisfaits de leur logement	60	61	57	63
LES TRANSPORTS				
-utilisation des transports en commun, en %	84	91	83	70
-utilisation de la voiture individuelle, en %	16	5	20	34
-durée moyenne du trajet, en mn	48	45	51	47
-% d'étudiants satisfaits de l'impl. géo. et des facilités d'accès	58	71	46	52
-étudiants suivants des ens. dans des lieux situés à + de 15 mn, en %	25	29	20	24
-proximité de l'établissement au centre ville, en %	70	87	51	65
-proximité de l'étab. aux équipements et services universitaires, en %	85	84	86	85
LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE				
-fréquentation régulière du restaurant universitaire à midi, en %	18	14	17	32
-note d'ensemble sur les restaurants universitaires, sur 5 pts	3,2	3,2	3,3	3,2
LE TRAVAIL DANS L'ETABLISSEMENT				
-souvent, en %	10	10	9	15
-utilisation des salles de trav., en %	35	31	35	45
-utilisation des salles informatiques, en %	44	40	42	55
LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES				
-% d'étudiants qui y travaillent souvent	32	34	32	25
-fréquentation au moins 2 à 3 fois par semaine, en %	33	34	34	30
-difficultés d'utilisation, en % (1)	29	23	30	40
-% d'étudiants satisfaits	49	43	56	49
LA VIE SOCIALE DANS L'ETABLISSEMENT				
-% d'étudiants pratiquant au moins une activité régulière dans l'établissement (2)	22	22	21	24
-% d'étudiants satisfaits des équipements sportifs proposés	18	16	21	16
-% d'étudiants satisfaits des activités et équip.culturels proposés	14	14	15	12
APPRECIATION DES CONDITIONS DE VIE				
-% d'étudiants satisfaits de leur rythme de vie et possibilités de détente	29	32	26	30
-% d'étudiants satisfaits de leur vie sociale et rapports avec les autres	48	49	47	49
Nombre d'enquêtes exploitables	4 830	2 199	1 719	912

(1) Proportion d'étudiants ayant déclaré ne pas pouvoir travailler en bibliothèque, pour des raisons liées au manque de place, aux horaires d'ouverture, au manque de calme, au manque d'ouvrages ou de documents, ou pour d'autres raisons.

(2) Activités sportives de loisir, compétitions sportives, activités associatives, culturelles, réunions syndicales ou politiques.

Chapitre 4 : ressources et dépenses des étudiants

23- Les aides de la collectivité

	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
LES BOURSES SUR CRITERES SOCIAUX :					
-% de bénéficiaires	11	16	16	20	31
-montant mensuel moyen des bourses (bénéficiaires)	1740 F	1570 F	295 €	309 €	289 €
-montant mensuel moyen des bourses (ensemble des étudiants)	192 F	246 F	43 €	55 €	81 €
LES AUTRES AIDES SPECIFIQUES (1) :					
-% d'étudiants bénéficiant d'au moins une aide		15	12	10	12
- montant mensuel moyen des aides, en F (bénéficiaires)		1230 F	657 €	539 €	437 €
-montant mensuel moyen des aides, en F (ensemble des étudiants)		192 F	71 €	48 €	47 €
LES PRESTATIONS SOCIALES REGULIERES (2) :					
-% d'étudiants bénéficiant d'au moins une prestation	21	18	22	22	38
-% d'étudiants bénéficiant de l'allocation logement	16	14	17	19	35
-montant mensuel moy. des prestations (bénéficiaires)	1070 F	1070 F	169 €	231 €	182 €
-montant mensuel moy. des prestations (ensemble des étudiants)	222 F	195 F	34 €	51 €	71 €
AUTRES AIDES :					
-aide ponctuelle (FSU, CAF, ...), en %			6	11	20
-prêt d'honneur				1	1

* Hors DOM-TOM

(1)Allocation d'étude, allocation de préparation à un concours, bourse d'Etat étranger, allocation de recherche-bourse du 3^{ème} cycle, allocation de formation ou de reconversion, bourse régionale, de mérite, privée...

(2)Allocation logement, allocation chômage, allocation familiale ou autre aide régulière.

L'enquête de l'OVE permet d'approcher la question du financement des études supérieures en détaillant une partie des ressources (aides de la collectivité, revenus des activités professionnelles, et aides familiales) et des dépenses (logement, transport, et autres) des étudiants. Cette approche des budgets ne prétend pas à l'exhaustivité, toutes les dépenses et ressources directes et indirectes (aides en nature) ne pouvant être prises en compte et précisément mesurées dans une enquête dont les champs d'investigations sont très divers. Néanmoins, elle fait apparaître la grande hétérogénéité des budgets des étudiants.

Les aides de la collectivité : plus limitées en Ile-de-France

L'enquête de l'OVE estime à 20 % la proportion des étudiants d'université qui perçoivent une bourse d'études sur critères sociaux en Ile-de-France en 2006. Cette proportion a presque doublé dans la région depuis 1997, sous l'effet des mesures d'extension mises en œuvre en 1998 dans le cadre du plan social étudiant (voir encadré ci-dessous). Elle a encore augmenté depuis l'enquête 2003. Cependant, elle demeure très inférieure à

celle observée dans les autres régions, pour des raisons liées à la façon de déterminer l'éligibilité aux bourses. En effet, les critères de ressources des parents, de ressources issues de l'exercice d'une activité professionnelle, et de distance entre le domicile des parents et le lieu d'étude excluent davantage d'étudiants du dispositif en Ile-de-France.

Le montant moyen des aides versées aux bénéficiaires s'élève en 2006 à 310 € en Ile-de-France. Il a augmenté depuis 2000, sous l'effet de la revalorisation appliquée au début des années 2000. Si les boursiers franciliens sont proportionnellement moins nombreux qu'ailleurs en France, ils bénéficient d'une aide un peu plus élevée en moyenne.

Le plan social étudiant

Le plan social étudiant désigne un ensemble de mesures prises en 1998 dans le but d'accroître la proportion d'étudiants aidés jusqu'à 30 % au niveau national en 2001 :

- augmentation du plafond des ressources ouvrant droit à une bourse,
- mise en place d'une bourse à taux zéro permettant la prise en charge des frais d'inscription et l'exonération des cotisations de la sécurité sociale étudiante,
- prise en compte des étudiants en situation d'échec ou de réorientation, jusque là exclus du dispositif, qui peuvent désormais conserver le maintien de la bourse durant une année universitaire supplémentaire,
- extension aux étudiants inscrits en DESS, et à partir de la rentrée 2003 aux étudiants inscrits en DEA, du système de bourses sur critères sociaux pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'une bourse sur critères universitaires,
- mise en place des bourses de mérite et des allocations d'études.

Par ailleurs, le montant des bourses versées a également été augmenté.

Environ un étudiant d'université sur dix en Île-de-France perçoit une autre aide spécifique aux études, dont le montant mensuel moyen atteint 540 € en 2006. Cette proportion est en baisse depuis l'enquête 2000 (15 %). Les aides portent à 27 % au total la part des bénéficiaires d'allocations dédiées à la poursuite d'études. Les plus courantes sont les allocations d'étude, les allocations de recherche et bourses du 3^{ème} cycle et les allocations d'étude et bourses d'Etat étranger (de l'ordre de 2 % des étudiants pour chacune).

Un quart des étudiants franciliens perçoivent une ou plusieurs aides sociales régulières. Il s'agit le plus souvent d'une aide au logement (19 % des étudiants). La part croissante des bénéficiaires depuis 2000 s'explique par une plus forte décohabitation. Les étudiants des autres régions, beaucoup plus souvent logés de façon autonome, sont 35 % à bénéficier d'une aide au logement.

L'allocation familiale ne concerne que 2 % des étudiants et l'allocation chômage 1 %, en Île-de-France comme dans les autres régions.

Enfin, 11 % des étudiants franciliens ont déclaré avoir reçu au cours de l'année universitaire 2005-2006 une aide ponctuelle (FSU, CAF ...) et 1 % un prêt d'honneur. La proportion de bénéficiaires d'une aide ponctuelle semble en très forte hausse depuis 2003 (6 %) ²³. Elle reste moins élevée en Île-de-France qu'ailleurs en métropole (20 % des étudiants d'université en 2006).

²³ Le questionnaire de l'enquête 2006 a été modifié par rapport à l'enquête 2003. Il distingue aide et ponctuelle et prêt d'honneur, et ne porte plus sur le montant concerné. Toutefois la nature des aides ponctuelles reste peu définie : « (FSU, CAF ...) ». On sait par ailleurs que depuis le début de l'année en cours, 4 % des étudiants ont demandé une aide sociale exceptionnelle « (prêt d'honneur ...) » en 2006, une proportion équivalente à celle observée en 2003.

Des revenus professionnels élevés

Les étudiants franciliens exerçant une activité rémunérée durant l'année universitaire (soit six étudiants sur dix en 2006) ont déclaré avoir perçu une rémunération de 610 € en moyenne au cours du mois précédant l'enquête ²⁴. Elle est supérieure de 25 % à celle des étudiants actifs des universités de province.

La rémunération moyenne des franciliens croît nettement avec le niveau d'études : de 360 € au niveau bac+1 à 720 € au niveau bac+5. Son montant est très dispersé, reflétant par là la diversité des situations professionnelles en termes de temps de travail et de niveau de rémunération : un quart des actifs ont perçu moins de 200 €, et un autre quart plus de 800 € au cours du mois précédant l'enquête.

24- Les revenus d'activités professionnelles

Activité(s) rémunérée(s) durant l'année universitaire	IDF 1997	IIDF 2000	IDF 2003	IDF 2006	Autres régions 2006*
-% d'étudiants concernés	56	62	60	61	44
-montant moyen de la rémunération perçue le mois dernier	3 670 F	3 900 F	637 €	612 €	485 €
-montant moyen calculé sur l'ensemble des étudiants	2 040 F	2 430 F	375 €	363 €	205 €

* Hors DOM-TOM

Les aides de la famille : davantage d'aides indirectes

Les aides financières de la famille sont difficiles à évaluer de façon précise dans la mesure où elles ne prennent pas seulement la forme de versements directs, mais aussi d'aides en nature (repas et hébergement notamment) ou de versements indirects (prise en charge par les parents des frais d'inscription, de transport, de factures téléphoniques, etc.).

²⁴ Parmi ces étudiants actifs, 62 % ont déclaré percevoir approximativement le même revenu chaque mois.

25- Les aides de la famille

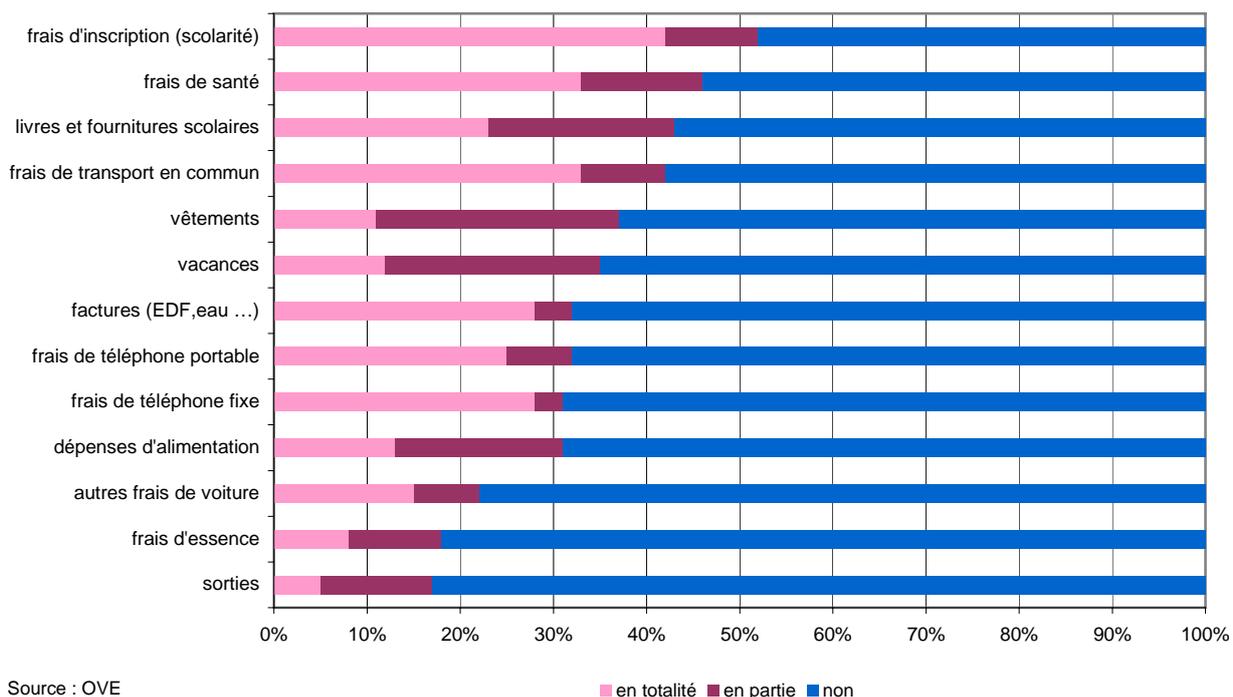
	Ile-de-France 1997	Ile-de-France 2000	Ile-de-France 2003	Ile-de-France 2006	Autres régions 2006*
Versements directs, en %** :					
-oui, toute l'année	36	36	35	32	36
-oui, en période de cours	14	12	11	9	18
-non, ils sont très variables	30	21	21	24	21
-non concerné, aucun versement	20	31	33	35	25
Montant moyen des sommes versées en février calculé sur l'ensemble des étudiants	922 F	764 F	218 €	180 €	215 €
Aides en nature** :					
-% d'étudiants logés gratuitement chez leurs parents	49	47	46	48	29
-nombre moyen de repas pris chez les parents (sur 14 repas pris)	5,2	5,1	4,6	4,7	4,3
-% d'étudiants recevant souvent de leurs parents des provisions alimentaires	39	41	40	41	45

* Hors DOM-TOM

** Hors non réponse

(1) Y compris non réponses

Les versements indirects de la famille en Ile-de-France en 2006



Source : OVE

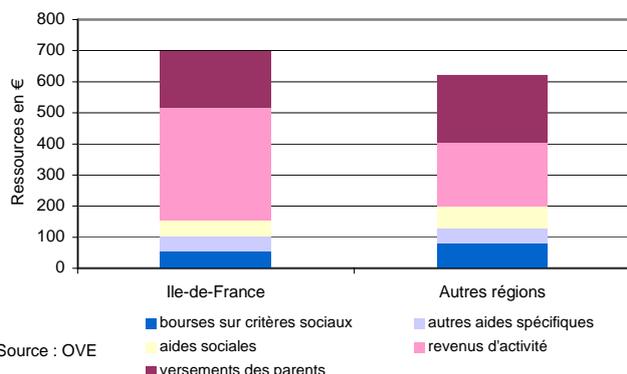
■ en totalité ■ en partie ■ non

Les étudiants d'université franciliens reçoivent en 2006 moins de versements financiers directs de la part de leurs parents que leurs homologues des autres régions. 35 % ne reçoivent aucun versement, une proportion en forte hausse depuis 1997, contre 25 % en province. Pour l'ensemble des étudiants, le montant moyen des sommes versées au cours du mois précédant l'enquête atteint 180 € en 2006. Il est plus faible qu'en province. En revanche, les étudiants franciliens sont nettement plus nombreux à être hébergés gratuitement par leurs parents, et prennent aussi un peu plus de repas au domicile familial.

En outre, certains frais sont parfois directement payés par la famille, en partie ou en totalité. C'est le cas notamment des frais d'inscription, de santé, des achats de livres et de fournitures scolaires, et des dépenses de transport en commun. Les étudiants logés dans leur famille bénéficient plus souvent que les autres de cette prise en charge.

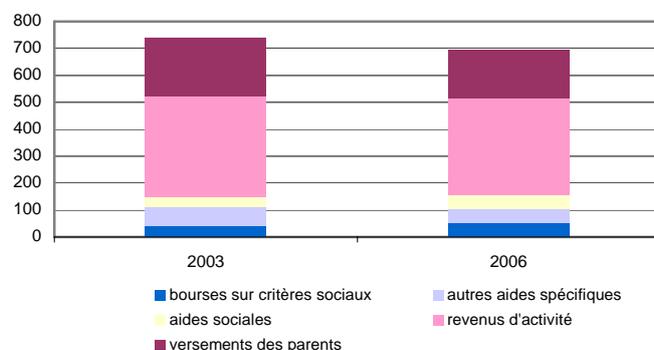
Les ressources financières des étudiants : plus importantes en Île-de-France, mais en baisse

Les ressources financières des étudiants en € en 2006, comparaison Île-de-France / province



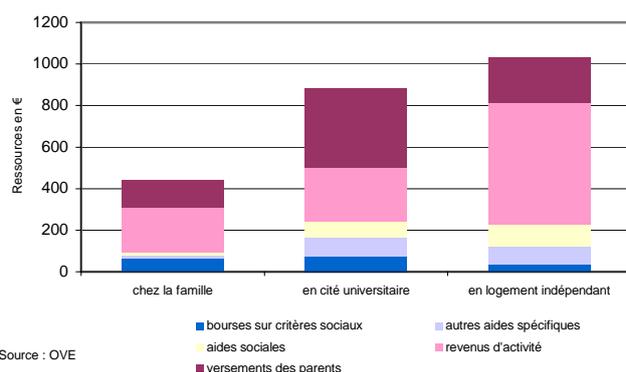
Source : OVE

Les ressources financières des étudiants en Île-de-France, évolution 2003-2006



Source : OVE

Les ressources financières des étudiants en Île-de-France en 2006, selon le mode de logement, en €



Source : OVE

Cumulées, les ressources financières dont disposent les étudiants d'université en Île-de-France s'élevaient par hypothèse, au cours du mois précédant l'enquête, à près de 700 € en moyenne. La plus grande partie de ces ressources provient d'activités rémunérées : 52 % ; 26 % des versements des parents, et 22 % des diverses aides publiques spécifiques ou de droit commun. Par comparaison avec l'enquête effectuée en 2000, la part des revenus professionnels s'est rétrécie tandis que l'aide parentale, et dans une moindre mesure les aides sociales de la collectivité se sont accrues en proportion. Entre 2003 et 2006, les ressources des étudiants franciliens ont connu une baisse en volume de 6 % environ. Elle affecte les versements parentaux et les revenus d'activités professionnelles. Les aides de la collectivité sont restées stables dans l'ensemble.

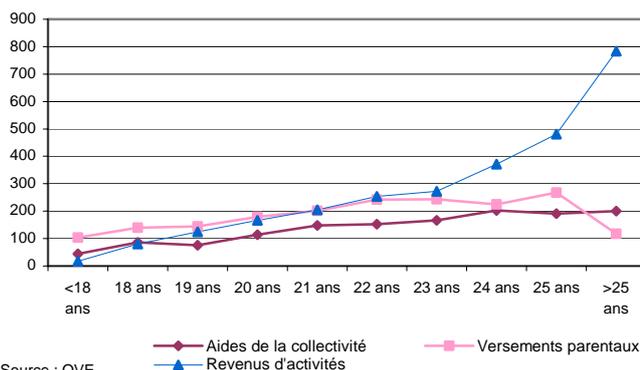
Ces ressources sont plus élevées que dans les autres régions de France, et différentes dans leur composition. Les revenus professionnels y occupent une place nettement plus prépondérante, au contraire des diverses formes d'aides de la collectivité et des aides parentales.

Le montant et la composition des ressources financières déclarées par les étudiants franciliens diffèrent très sensiblement selon le type de logement occupé. Les étudiants habitant chez leurs parents ont le niveau de ressources directes le plus bas, mais on a vu que de nombreuses dépenses étaient pour eux directement prises en charge par la famille. A peu près la moitié de leurs ressources monétaires proviennent d'une activité professionnelle. Ceux résidant dans un logement indépendant ont les ressources les plus importantes ; elles sont constituées pour 57 % de revenus professionnels. Enfin, les étudiants logés en résidence universitaire ont un niveau de ressources intermédiaire entre les deux autres groupes ; celles-ci se caractérisent, en outre, par le poids des aides parentales (43 %) et des aides de la collectivité (27 %).

Cet exemple illustre la diversité de la situation financière des étudiants. L'analyse de la dispersion des ressources directes le confirme : un quart des étudiants disposent de moins de 210 € dans le mois précédant l'enquête, et un autre quart de plus de 870 €. Toutefois la dispersion est moindre en 2006 qu'elle ne l'était en 2000.

Le graphique suivant montre l'hétérogénéité des ressources des étudiants selon leur âge, à la fois en valeur absolue et en composition relative. Le niveau des aides publiques augmente avec l'âge mais reste dans une fourchette limitée. Les revenus d'activité apparaissent plus dispersés ; ils croissent régulièrement avec l'âge, surtout à partir de 23 ans. Les versements parentaux augmentent jusqu'à l'âge de 22 ans environ ; ils diminuent fortement à partir de 26 ans.

Montant des ressources financières des étudiants en Île-de-France en 2006, par origine et selon l'âge



Source : OVE

30 % des étudiants se déclarent satisfaits de leurs ressources, 41 % les jugent acceptables et 29 % insuffisantes. Ces proportions sont proches de celles observées en province. L'insatisfaction semble plus fréquente qu'en 2000.

Des dépenses de logement élevées en Île-de-France

Près d'un étudiant sur deux est logé de façon autonome en Île-de-France en 2006, et doit donc assumer une charge de loyer²⁵. Celle-ci s'élève en moyenne à 300 € par mois en cité universitaire, et 510 € en logement ordinaire. Elle est nettement plus importante que celle observée en province (+ 29 % en logement ordinaire et + 22 % en cité universitaire), et s'est accrue de 30 % en six ans en euros courants.

La moitié des étudiants logés en cité universitaire et 39 % de ceux habitant un logement ordinaire bénéficient d'une allocation logement. Ces proportions sont en hausse sensible depuis 2000. L'allocation représente, en moyenne, 114 € en cité universitaire et 170 € en logement ordinaire. Elle couvre 38 % de la dépense (loyer et charges) en cité universitaire et 33 % en logement ordinaire, proportions également en hausse depuis 2000. Les taux de couverture observés en province restent néanmoins plus importants qu'en Île-de-France, du fait de loyers plus bas.

²⁵ Pour 25 % des étudiants logés de façon autonome, le loyer est au moins en partie directement pris en charge par la famille (29 % en cité universitaire et 25 % en logement individuel).

26- Les principales dépenses des étudiants

	Île-de-France 1997	Île-de-France 2000	Île-de-France 2003	Île-de-France 2006	Autres régions 2006*
LES DEPENSES DE LOGEMENT :					
- % d'étudiants logés de façon autonome	44	46	51	49	70
- dépense mensuelle moyenne des étudiants logés en résidence	1 320 F	1 530 F	268 €	302 €	248 €
- dépense mensuelle moy. des étudiants logés en logement ordinaire	2 340 F	2 600 F	444 €	513 €	398 €
- dépense mensuelle moy. calculée sur l'ensemble des étudiants	990 F	1 040 F	186 €	210 €	239 €
LES DEPENSES DE TRANSPORT (MENSUELLES) :					
- étudiants utilisant les transports en commun	430 F	420 F	74 €	85 €	69 €
- étudiants utilisant une voiture individuelle	660 F	750 F	124 €	143 €	132 €
- ensemble des étudiants	450 F	460 F	80 €	91 €	86 €
LES AUTRES DEPENSES (MENSUELLES) (1) :					
- alimentation	990 F	1 170 F	189 €	204 €	170 €
- livres et fournitures	300 F	250 F	40 €	43 €	31 €
- vêtements	250 F	260 F	47 €	48 €	40 €
- sorties	390 F	380 F	58 €	63 €	52 €

* Hors DOM-TOM

(1) Les dépenses déclarées par les étudiants couvrent les 7 derniers jours précédant l'enquête pour les dépenses d'alimentation, et les quinze jours précédant l'enquête pour les autres dépenses. Leur montant a été artificiellement mensualisé pour donner plus de cohérence aux données présentées.

Des dépenses de transport en hausse

Le coût des transports apparaît également plus élevé en Île-de-France que dans les autres régions en 2006, alors qu'il était inférieur en 2000. Ce coût s'établit en moyenne à 91 € par mois, avec un écart important entre les étudiants utilisant les transports collectifs (85 €) et ceux utilisant une voiture individuelle (143 €)²⁶. Depuis l'enquête de 2000, les dépenses de transport déclarées par les étudiants ont augmenté de plus d'un tiers en euros courants.

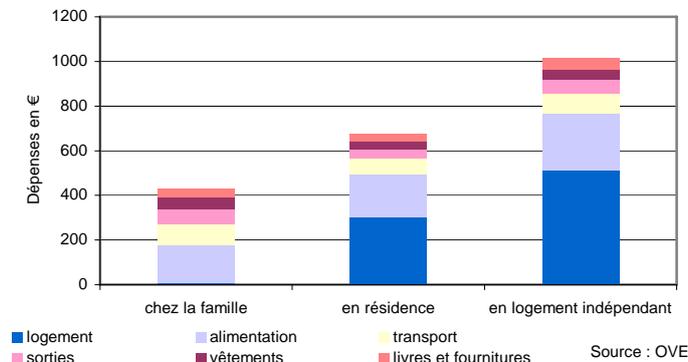
Les frais de transport ressortent à un niveau supérieur à la moyenne pour les étudiants inscrits dans une université de ville nouvelle : 111 € par mois, contre 82 € à Paris et 92 € en petite couronne.

²⁶ Pour 42 % des étudiants empruntant les transports en commun, les frais de transport sont au moins en partie directement pris en charge par la famille. Pour les étudiants empruntant une voiture individuelle, 34 % ont au moins une partie de leur frais d'essence et 52 % au moins une partie de leurs autres frais (entretien, assurance) pris en charge par la famille.

Les autres dépenses : alimentation, livres et fournitures, vêtements et sorties

- Principal poste de dépense des étudiants jusqu'en 2006, les dépenses d'alimentation apparaissent inférieures aux dépenses de logement en 2006. Elles atteignent 204 € par mois pour les étudiants franciliens²⁷, soit 15 % de plus que dans les autres régions. Elles ont augmenté de 15 % depuis 2000 en euros courants, à un rythme moins soutenu que les dépenses de transport et de logement.
- Les dépenses consacrées aux sorties se sont relativement stabilisées en Île-de-France depuis six ans. Elles représentent 63 € à l'enquête 2006²⁸. Elles sont logiquement plus importantes que celles des étudiants de province, dans la mesure où les franciliens sortent davantage. Les étudiants logés en cité universitaire dépensent moins que les autres pour leurs sorties.
- Les dépenses de vêtements sont estimées à 48 € au cours du mois précédant l'enquête en Île-de-France²⁹, soit 20 % de plus que dans les autres régions.
- Enfin, les achats de livres et fournitures représentent une dépense de 43 € par mois³⁰, plus élevée qu'en province. Leur montant s'est accrue de 13 % depuis 2000 en euros courants.

Les principaux postes de dépense des étudiants franciliens en 2006, selon le mode de logement



Le graphique suivant, qui représente les niveaux de dépenses des étudiants selon leur âge au moment de l'enquête, illustre principalement les conséquences de l'accès d'un nombre croissant d'étudiants à l'autonomie résidentielle : les dépenses liées au logement surtout et à l'alimentation augmentent régulièrement avec l'âge, tandis que les autres postes de dépense apparaissent plus stables.

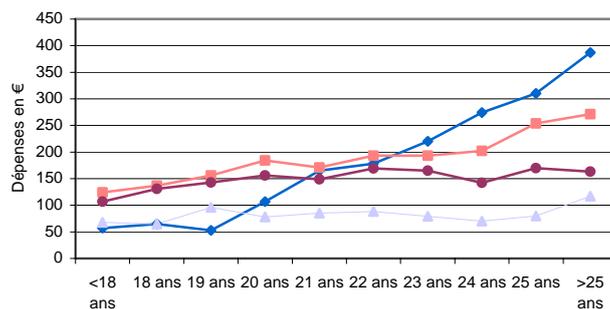
²⁷ L'évaluation des dépenses au cours du mois précédant l'enquête est fondée sur les déclarations concernant les 7 jours précédant l'enquête. Pour la moitié des étudiants franciliens, les dépenses d'alimentation hors du domicile parental sont au moins en partie directement prises en charge par la famille.

²⁸ Pour 17 % des étudiants franciliens, les dépenses liées aux sorties sont au moins en partie directement prises en charge par la famille.

²⁹ Pour 37 % des étudiants franciliens, les dépenses de vêtements sont au moins en partie directement prises en charge par la famille.

³⁰ Pour 43 % des étudiants franciliens, les achats de livres et fournitures sont au moins en partie directement pris en charge par la famille.

Montant des dépenses des étudiants en Ile-de-France en 2006, par type et selon l'âge



Source : OVE

Logement Alimentation
Transport Autres

27- Budgets des étudiants selon l'université d'inscription en Ile-de-France

Ressources et dépenses en 2006	Ile-de-France	Paris	Petite couronne	Villes nouvelles
AIDES DE LA COLLECTIVITE				
-% d'étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux	20	17	23	20
-% d'étudiants bénéficiant d'au moins une autre aide spécifique (1)	10	10	9	12
-% d'étudiants bénéficiant d'au moins une aide sociale régulière (2)	22	24	21	20
-montant total des aides publiques, en €	152	150	154	149
REVENUS DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES				
-% d'étudiants exerçant une activité professionnelle durant l'année universitaire	61	61	64	56
-montant moyen des revenus calculé sur l'ensemble des étudiants, en €	363	370	378	320
AIDES DE LA FAMILLE				
-% d'étudiants bénéficiant de versements directs réguliers	66	68	62	73
-montant moyen des sommes versées en février 2006, en €	180	208	155	157
APPRECIATION DES RESSOURCES				
-% d'étudiants satisfaits de leurs ressources	31	35	24	32
PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES				
-alimentation, en €/mois	204	211	201	194
-logement, en €/mois	210	244	195	150
-transport, en €/mois	91	82	92	111
Nombre d'enquêtes exploitables	4 830	2 199	1 719	912

(1) Allocation d'étude, allocation de préparation à un concours, bourse d'Etat étranger, allocation de recherche-bourse du 3^{ème} cycle, allocation de formation ou de reconversion, bourse régionale, de mérite, privée...

(2) Allocation logement, allocation chômage, allocation familiale ou autre aide régulière.

Conclusion

L'enquête « Conditions de vie des étudiants » de l'OVE apporte de nombreuses informations sur les étudiants inscrits dans les universités franciliennes. S'ils sont plus favorisés en moyenne que dans les autres régions, ils constituent néanmoins une population très hétérogène en termes de profil social et de conditions de vie.

L'enquête fait également ressortir quelques questions sensibles, souvent récurrentes, et qui font l'objet de politiques spécifiques de la part des acteurs publics.

Ainsi, les services d'accompagnement des étudiants au sein des établissements ne semblent pas les satisfaire pleinement. L'information concernant l'orientation et les débouchés, mais aussi la disponibilité des personnels administratifs, l'information sur la vie de l'établissement, le calendrier et l'aménagement de l'emploi du temps, l'organisation suscitent toujours beaucoup de critiques. Pour répondre, en partie, à ces attentes, la réforme de l'université engagée en août 2007 avec la loi relative aux libertés et responsabilités des universités a ajouté l'orientation et l'insertion aux missions du service public de l'enseignement supérieur, au même titre que la formation et la recherche. Deux principales mesures accompagnent ces nouvelles missions : « l'orientation active » à destination des futurs bacheliers des lycées, et la création dans chaque université d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, chargé de diffuser les offres de stages et d'emplois liées aux formations proposées par l'établissement, et d'assister les étudiants dans la recherche d'un premier emploi. La loi ouvre également aux universités la possibilité de recruter sur critères académiques et sociaux des étudiants notamment pour des activités de tutorat et de service en bibliothèque.

En ce qui concerne les conditions matérielles d'accueil des étudiants, les résultats de l'enquête auprès des étudiants confirment les déficiences des universités franciliennes, en particulier au centre de l'agglomération, dénoncées dès les années 1990 et qui ont conduit à l'adoption en 1999 du plan « Université du troisième millénaire » (U3M). Le manque d'équipements culturels et sportifs, d'espaces de travail, de salles informatiques, de places disponibles en bibliothèques, enfin la dispersion des sites d'enseignement sont cités par une proportion significative des étudiants interrogés. Depuis les préconisations du plan U3M, une modernisation des installations a été engagée par l'Etat et les collectivités locales, en particulier au travers des contrats de plan ou de projet Etat-Région. L'« opération campus » lancée en février 2008 complète les projets existants au moyen d'un investissement financier supplémentaire de l'Etat ciblé sur trois sites franciliens : Saclay et Condorcet-Aubervilliers, dont les projets ont été sélectionnés en juillet 2008, et Paris, pour lequel un audit spécifique est en cours. Ces financements devront contribuer à la modernisation des installations, ainsi qu'au rassemblement et à la mutualisation des actions et projets menés par les différents établissements. Ils

devraient aussi être en partie consacrés à l'amélioration des conditions de vie et d'études.

Une ambition parallèle des réformes engagées est de dynamiser la vie étudiante dans les établissements. L'enquête menée par l'OVE souligne, en effet, la faible implication des étudiants franciliens (et provinciaux) dans leurs universités. La majorité d'entre eux n'y ont pas d'autres activités que le suivi des enseignements proprement dits : peu restent travailler en dehors des cours, peu fréquentent les restaurants universitaires, peu sont engagés dans des activités sportives, culturelles, associatives ou syndicales au sein de leur établissement. Comment interpréter cette faible implication ? Est-elle due à une offre insuffisante, ou mal connue ? ou au manque d'appétence des étudiants déjà engagés dans des activités extra-universitaires ? Les étudiants franciliens sont nombreux, en effet, à exercer une activité professionnelle durant l'année universitaire, leurs déplacements entre domicile et lieux d'études sont longs ; de là découle peut-être en partie l'usage limité qu'ils font des services offerts par les universités. Pour stimuler localement la vie associative et culturelle, plusieurs universités franciliennes souhaitent se doter d'une « maison de l'étudiant », et bénéficient du soutien financier de la région Île-de-France dans le cadre des contrats de projet Etat-Région.

Le logement des étudiants ressort également de l'enquête comme un enjeu très important en Île-de-France. La dépense de logement des étudiants logés de façon autonome y a fortement augmenté au cours des six dernières années et reste très supérieure à celle observée dans les autres régions. Les étudiants sont aussi de plus en plus nombreux à déclarer avoir trouvé difficilement à se loger. Enfin, la part des étudiants satisfaits de leurs conditions de logement a baissé dans la région pour ceux logés dans leur famille ou dans un logement ordinaire. Cependant, ce sont les étudiants logés dans les résidences universitaires qui paraissent les moins satisfaits de leurs conditions de logement. Les aspects jugés insuffisants étant principalement le confort et l'équipement des logements, les équipements et services des résidences et les espaces collectifs. Ce fort taux d'insatisfaction peut surprendre, quand on connaît la pénurie de logements spécifiques dans la région, en particulier à Paris et dans l'académie de Créteil. En outre, d'importants efforts de réhabilitation du patrimoine ancien géré par les CROUS ont été entrepris dans ces deux académies. Mais les besoins de remise à niveau restent forts dans l'académie de Versailles, qui concentre plus de la moitié des capacités disponibles en Île-de-France. On peut aussi faire l'hypothèse qu'une partie des étudiants logés en résidence y sont contraints

pour la poursuite de leurs études mais qu'il ne s'agit pas pour eux d'une autonomie choisie. La décohabitation serait pour eux plutôt « forcée » que librement consentie.

La Région Île-de-France depuis 1991, et la Ville de Paris plus récemment se sont engagées dans des politiques très volontaristes d'accroissement du parc de logements pour étudiants. Un schéma régional du logement étudiant est en cours d'élaboration sous la responsabilité de la Région Île-de-France, conformément aux dispositions de la loi d'août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Avec pour objectifs l'augmentation des capacités d'accueil, l'amélioration de leur qualité et de leur répartition sur le territoire régional.

Bibliographie

OVE Infos n°19, "Les élèves des écoles d'ingénieurs", A. Eloy, E. Verley, R. Vourc'h, S. Zilloniz, Juin 2008.

OVE Infos n°18, "Les engagements associatifs des étudiants", G. Houzel, président du Conseil de l'OVE, Janvier 2008.

OVE Infos n°17, "Venir étudier en France". Enquête sur les parcours des étudiants étrangers. R. Ennafaa, S. Paivandi, maîtres de conférences à l'Université Paris 8, Novembre 2007.

OVE Infos n°14, "Profils et conditions de vie des étudiants étrangers" 2ème partie, R. Vourc'h, S. Paivandi, Centre de Recherches sur l'Enseignement Supérieur, Université Paris 8, Janvier 2006.

OVE Infos n°12, "Profils et conditions de vie des étudiants étrangers" 1ère partie, R. Vourc'h, S. Paivandi, Centre de Recherches sur l'Enseignement Supérieur, Université Paris 8, Juin 2005.

OVE Infos n°10, "Le transport des étudiants : moyens, durées et coûts », R. Vourc'h, Février 2005.

OVE Infos n° 9, "Alimentation et santé" – La santé, C. Grignon, B. Tiphaine, Février 2004

OVE Infos n° 8, "Vivre à Paris, vivre en Province – Grandes villes, villes moyennes et petites villes", R. Vourc'h, Décembre 2003

OVE Infos n° 7, "Loisirs et pratiques culturelles des étudiants", R. Vourc'h, Novembre 2003

OVE Infos n° 6, "Alimentation et santé – Les repas", C. Grignon, Mai 2003

OVE Infos n° 5, "Les étudiants jugent la vie étudiante", L. Gruel, N. Amrous, Mars 2003

OVE Infos n° 4, "Les étudiants et leurs conditions de vie en Europe", L. Gruel, B. Tiphaine, Décembre 2002

OVE Infos n° 3, "Etudes supérieures et départ du domicile parental", B. Tiphaine, Septembre 2002

OVE Infos n° 2, "Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur", L. Gruel, Avril 2002

OVE Infos n° 1, "Les étudiants et l'activité rémunérée", B. Tiphaine, Février 2002

- "Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi, le premier en lien avec ses études et l'autre pas", É. Coudin, cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi et C. Tavan, division Redistribution et politiques sociales, Insee Première n°1204, juillet 2008
- "Vie étudiante et territoires : l'état des savoirs", C. Manifet, J.P. Domergue, François Rio, Lattitude étudiante Conseil, Juillet 2007, 87 pages.
- "La vie étudiante - Repères" - Edition 2007, L. Gruel, R. Vourc'h, S. Zilloniz, Observatoire national de la vie étudiante, Paris, Septembre 2007, 20 pages.
- "20 questions sur la vie étudiante", Ouvrage réalisé à l'initiative de l'Observatoire de la vie étudiante par N. Beaupere, O. Galland, J.F. Giret, L. Gruel, N. Gury, G. Houzel, F. Kunian, S. Paivandi, R. Vourc'h et S. Zilloniz, La Documentation Française, Paris, Collection *Panorama des savoirs*, 2007, 60 pages.

- Education formations n°75, Thème 2 : Les conditions de vie des étudiants, octobre 2007.
"Les dépenses des étudiants et l'évolution de leur niveau de vie", L. Gruel, R. Vourc'h, S. Zilloniz
"Les boursiers dans l'enseignement supérieur depuis dix ans 1997-2001, 2002-2006 : deux périodes très contrastées", J. Fabre
"Les budgets des étudiants en 2006", V. Bellamy
- "Les conditions de vie des étudiants de trois universités franciliennes : Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13", N. Amrous, R. Vourc'h, L. Gruel, Février 2005, 123 pages.
- "Les étudiants franciliens inscrits en université : Origine sociale, cursus et modes de vie", Exploitation régionale des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante 1997/2000, C. De Berny, IAURIF, septembre 2004.
- "Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines", L. Gruel, B. Thiphaine, OVE, Laboratoire d'Economie et de sciences sociales de Rennes, Université de Rennes 2, Février 2004
- "Les conditions de vie des étudiants" – Enquête 2000, OVE, Paris, 2003
- "Les étudiants en difficulté – précarité, pauvreté", Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche, C. Grignon, L. Gruel, Paris, 2003
- "Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs", Rapport pour l'OVE, A. Coulon et S. Paivandi, Paris, 2003
- Informations sociales n° 99, "L'étudiant majeur n'existe pas", C. Grignon, L. Gruel, 2002
- "Les étudiants en difficulté, pauvreté et précarité", Rapport au ministre de l'Education Nationale, C. Grignon, OVE, Paris, 2000
- "Les conditions de vie des étudiants", Enquête OVE, C. Grignon (dir.), L. Gruel, JC. Eicher, B. Lahire, P. Cam, PUF, Paris, 2000
- "La vie étudiante", C. Grignon, L. Gruel, PUF, Paris, Collection Politique d'aujourd'hui, 1999

Liste des tableaux

1. L'âge des étudiants en Île-de-France
2. Les caractéristiques des parents des étudiants
3. La situation familiale des étudiants
4. L'exercice d'activités rémunérées
5. Le logement occupé
6. Principales caractéristiques sociales des étudiants selon l'université d'inscription en Île-de-France
7. Les choix d'inscription
8. Le lieu d'obtention du bac
9. La mobilité en cours d'études
10. La pratique des double inscriptions
11. La pratique des stages
12. La pratique des séjours à l'étranger
13. Projets et perspectives
14. Principales caractéristiques des cursus étudiants selon l'université d'inscription en Île-de-France
15. Les conditions de logement : situations atypiques et jugement des étudiants
16. L'évaluation par les étudiants des services rendus par les cités universitaires
17. Moyens de transport utilisés et durée du trajet domicile-lieu d'études
18. Les lieux de prise des repas
19. Le travail personnel au sein de l'établissement d'inscription
20. L'utilisation des bibliothèques universitaires
21. Les sorties
22. La vie étudiante selon l'université d'inscription en Île-de-France
23. Les aides de la collectivité
24. Les revenus d'activités professionnelles
25. Les aides de la famille
26. Les principales dépenses des étudiants
27. Budgets des étudiants selon l'université d'inscription en Île-de-France

Liste des graphiques

- Répartition des inscrits en université par âge en Île-de-France en 2006
- Proportion d'étudiants dont un parent est diplômé de l'enseignement supérieur en Île-de-France en 2006
- Proportion d'étudiants d'université vivant en couple en Île -de-France en 2006
- L'activité professionnelle des étudiants d'université franciliens durant l'année universitaire 2005-2006
- Proportion d'étudiants franciliens ayant pris une inscription en université par défaut en 2006
- Proportion d'inscrits franciliens ayant effectué un séjour à l'étranger depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur en 2006
- Appréciations portées sur le déroulement des études dans l'université en Ile-de-France en 2006
- Appréciation des étudiants franciliens sur leur perspectives d'emploi à l'issue de leur formation en 2006
- Jugement porté sur le logement en Ile-de-France en 2006
- Caractéristiques des établissements fréquentés en 2006, et appréciation des étudiants
- Fréquentation du restaurant universitaire à midi en 2006
- Appréciation des étudiants franciliens sur les restaurants universitaires en 2006
- Participation régulière à des activités dans l'université en 2006
- Jugement porté sur le logement en Île-de-France en 2006
- Les versements indirects de la famille en Île-de-France en 2006
- Les ressources financières des étudiants en € en 2006, comparaison Île-de-France/Province
- Les ressources financières des étudiants en Île-de-France, évolution 2003-2006
- Les ressources financières des étudiants en Île-de-France en 2006, selon le mode de logement en €
- Montant des ressources financières des étudiants en Île-de-France en 2006, par origine et selon l'âge
- Les principaux postes de dépense des étudiants franciliens en 2006, selon le mode de logement
- Montant des dépenses des étudiants en Île-de-France en 2006, par type et selon l'âge

